ETUDE SUR LES VISITEURS ET LEURS BESOINS

CANAL DE LACHINE

RAPPORT DE RECHERCHE

Solange Dion
Section Politiques et Recherche
Division Programmation et Développement
Parcs Canada
Région du Québec

AOUT 1984

TABLE DES MATIERES

	Page
AVANT-PROPOS	I
LISTE DES HISTOGRAMMES, GRAPHIQUES ET TABLEAUX	III
PROBLEMATIQUE	1
INTRODUCTION	3
1.0 METHODES DE CUEILLETTE DE L'INFORMATION	5
1.1 Le dénombrement des visiteurs au site	5
1.2 Le questionnaire	7
1.3 L'échantillonnage et les procédures sur le terrain	8
1.4 Les limites de l'étude et des résultats	12
2.0 TRAITEMENT DES DONNEES	14
2.1 L'analyse des données sur la fréquentation	14
2.2 La saisie des données d'enquête	17
2.3 L'analyse et la pondération des données de l'enquête	18
3.0 RESULTATS DE L'ETUDE	20
3.1 La méthode d'estimation de la fréquentation	21
3.2 Le profil socio-géographique des visiteurs	26
. Provenance	26
. Nombre de visiteurs par groupe	29
. Scolarité	30
. Langue maternelle/parlée	31
3.3 Leur visite du site	33
. Activité principale	34
. Contexte de visite au site	36
. Visite en semaine ou en fin de semaine	28 et 38
. Utilisation du site	39
. Secteurs les plus utilisés	39
. Durée de la visite	42
3.4 Leurs attentes, suggestions et commentaires	43
4.0 TROIS CLIENTELES PARTICULIERES	49
CONCLUSION	51
ANNEXES	57
. Calendrier d'observation et d'enquête	59
. Localisation des postes d'observation et d'enquête	60
. Fiches d'observation et de recensement	62
. Questionnaires français et anglais	64
. Description des régions administratives du Québec	66
. Définition des zones riveraines ou non au canal de Lachine	71
. Tableaux des résultats	75
. Autres commentaires formulés par les visiteurs	87

AVANT-PROPOS

La section Politiques et Recherche socio-économique de Parcs Canada - Région du Québec a, entre autres, pour mandat de fournir aux gestionnaires des recherches et données statistiques sur l'utilisation des biens et services ainsi que leur quantité respective à offrir aux visiteurs des parcs nationaux, des parcs et lieux historiques, ainsi que des canaux historiques de la région.

Dans le cadre de ce mandat, un projet de recherche a été mis sur pied au printemps 1982 afin d'obtenir des informations sur les visiteurs du canal de Lachine situé dans la partie sud de l'Île de Montréal. Ce projet a exigé la participation de nombreux intervenants tant au niveau de son élaboration qu'au cours de sa réalisation; notons le concours précieux du responsable des services d'Accueil et d'Interprétation du site et les apports utiles des divers collaborateurs au projet depuis sa réalisation sur le terrain à l'été 1982.

Compte tenu du réaménagement du site, de son accessibilité pour les cyclistes et les piétons depuis 1978 et de l'accroissement important de la clientèle noté au cours de la saison 1981 à la piste de la Voie maritime du St-Laurent et à celle du canal de Lachine, les gestionnaires concernés par l'opération de ces sites étaient d'avis qu'une meilleure connaissance du degré d'affluence des utilisateurs, de leurs goûts, de leurs besoins, de leur satisfaction des services en place et de leurs attentes sur ceux à venir, favoriserait la prise de décisions éclairées en regard de l'allocation des ressources et de la planification des activités. En raison de l'absence de lien direct entre les deux pistes disponibles et des ressources déjà restreintes compte tenu de l'envergure des projets prévus à l'été 1982, seul le site du canal de Lachine a été retenu comme localisation d'observation et d'enquête de ses visiteurs.

De plus, méthodologistes et mathématiciens prendront certes plaisir à lire les problèmes pratiques de pondération des données brutes et les solutions que madame Dion leur a apportées.

En effet, estimer la fréquentation ou encore pondérer les résultats d'une enquête au canal de Lachine (lequel a treize (13) kilomètres et une trentaine d'accès et cela, avec seulement quatre (4) enquêteurs sur plusieurs horaires de travail) exige l'intégration de plusieurs variables; l'auteur a su rendre très accessible la démarche employée tout au long de cette étude.

Alain Charlebois, chef
Section Politiques et Recherche

LISTE DES HISTOGRAMMES, GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Page

Méthode d'estimation de la fréquentation au canal de Lachine 24

Fréquentations mensuelles du canal de Lachine 25

Répartition des visiteurs selon leur municipalité de résidence 26

Répartition des visiteurs selon leur lieu de résidence (riverain au canal ou non) 27

Répartition des visiteurs selon leur lieu de résidence et le moment de leur visite 28

Répartition des groupes de visiteurs selon le nombre de personnes par groupe 29

Répartition des visiteurs âgés de 12 ans et plus selon leur scolarité 30

Répartition des visiteurs selon la langue parlée 31

Répartition des visiteurs selon leur langue parlée et leur lieu de résidence 32

Répartition des visiteurs selon qu'ils en sont à leur première visite ou non et leur lieu de résidence 33

Répartition des visiteurs selon leur activité principale et leur lieu de résidence 35

Répartition des visiteurs selon leur contexte de visite au site et leur activité principale 36

Répartition des visiteurs selon leur contexte de visite au site et le moment où ils s'y présentent 38

Répartition des visiteurs selon le(s) secteur(s) utilisé(s) 40

Répartition des visiteurs selon la durée de leur visite au site 42

Répartition des visiteurs selon le contexte de leur venue au site et selon qu'ils expriment ou non des attentes 44

Page

Tableau 1 - Nombre de répondants selon leur lieu de résidence 75

Tableau 2 - Nombre de répondants selon leur lieu de résidence et le type de jour 76

Tableau 3 - Nombre pondéré de répondants âgés de 12 ans et plus selon leur scolarité et leur lieu de résidence 77

Tableau 4 - Nombre pondéré de répondants selon leur langue maternelle et leur langue parlée 77

Tableau 5 - Nombre pondéré de répondants selon la langue parlée et le moment de leur visite 78

Tableau 6 - Nombre pondéré de répondants selon leur activité principale et leur lieu de résidence 78

Tableau 7 - Nombre pondéré de répondants selon leur activité principale et leur fréquence de visites depuis 1978 79

Tableau 8 - Nombre pondéré de répondants selon leur activité principale et le contexte de leur visite au site 79

Tableau 9 - Nombre pondéré de répondants selon leur lieu de résidence et le contexte de leur visite au site 80

Tableau 10 - Nombre pondéré de répondants selon leur lieu de résidence et leur utilisation de la piste 80

Tableau 11 - Nombre pondéré de répondants selon leur utilisation de la piste par zone géographique et leur activité principale 81

Tableau 12 - Nombre pondéré de répondants selon leur utilisation du site par secteur géographique et leur lieu d'accès 82

Tableau 13 - Nombre pondéré de répondants selon l'accès utilisé et le contexte de leur visite au site 83

Tableau 14 - Nombre pondéré de répondants selon leur activité principale et la durée de leur visite 84

Page

Tableau 15 - Nombre pondéré de répondants selon leur durée de visite et le contexte de leur venue au site 84

Tableau 16 - Nombre pondéré de répondants selon leur activité principale et selon qu'ils manifestent ou non des attentes pour des activités, des services ou des installations additionnels 85

Tableau 17 - Nombre pondéré de répondants selon leur lieu de résidence et selon qu'ils manifestent ou non des attentes pour des activités, des services ou des installations additionnels 86

PROBLEMATIQUE

Depuis leur réaménagement, en 1978, les berges du canal de Lachine sont fréquentées par de nombreux visiteurs qui viennent pratiquer, durant l'été, diverses activités sur les terrains aménagés à l'intention des piétons et des cyclistes. Le canal de Lachine est situé dans la partie sud de l'île de Montréal; les berges du canal et une piste cyclable d'une longueur de 11 kilomètres sont accessibles de la ville de Lachine (via la Promenade Père Marquette) jusqu'au Vieux-Port de Montréal (à la hauteur de l'autoroute Bonaventure). Ce couloir aménagé est très fréquenté par les cyclistes, fervents du "jogging" ou de la marche...

Une enquête, réalisée en 1978, avait fourni un certain nombre d'informations qui présentaient toutefois des lacunes quant à l'estimation du nombre de personnes concernées par l'enquête en termes de visiteurs et quant à la définition des clientèles qui utilisent le site durant la période estivale. C'est pourquoi le directeur du district de Montréal et les gestionnaires du site ont mandaté la section Politiques et Recherche aux fins de mener un projet de recherche qui permettrait de combler ces lacunes en recueillant les données nécessaires pour l'établissement: 1) d'un algorithme de fréquentation en vue d'estimer le nombre de personnes venues au site mensuellement et 2) d'un profil de la clientèle du site tout en permettant une certaine comparaison avec les données déjà recueillies en 1978.

Les principales attentes en regard de l'enquête étaient d'obtenir des données sur la composition linguistique, la provenance des visiteurs en fonction de leur lieu de résidence, le type d'activités pratiquées et le contexte de leur venue au canal de Lachine. Les informations recueillies aideront les gestionnaires du site dans l'allocation des ressources, la planification des activités et de leur localisation ainsi que lors de la réorientation des activités ou de la publicité vers de nouveaux publics-cibles.

INTRODUCTION

Le but de ce rapport de recherche est de présenter l'ensemble des résultats de l'étude effectuée au canal de Lachine durant l'été 1982. On y présente les résultats de la méthodologie d'estimation de la fréquentation et ceux de l'enquête par questionnaire réalisée aurprès des usagers du site afin de connaître leur profil socio-géographique, leurs activités et leurs attentes en tant que clientèle effective des lieux.

Même si un premier document a été consacré plus spécifiquement à la méthodologie d'estimation de la fréquentation[1], nous avons cru bon de rappeler dans le cadre de ce rapport, les éléments qui ont permis d'établir une méthode d'estimation de la fréquentation à savoir, les données recueillies, le traitement réalisé et les résultats obtenus. Les résultats de l'enquête sur le profil du visiteur seront pour leur part analysés de façon plus détaillée. Le profil du visiteur du site est défini en fonction de certaines caractéristiques jugées utiles pour répondre aux objectifs poursuivis; les éléments retenus sont: le lieu de résidence en fonction de la ville d'origine ou en raison de sa proximité relative par rapport au canal; la langue maternelle ou parlée par le visiteur; son niveau de scolarité ainsi que le nombre de personnes faisant partie du groupe. D'autres informations considérées importantes ont également été recueillies; il s'agit du type d'activités pratiquées sur le site, du contexte de la visite, du nombre de visites effectuées depuis l'ouverture du site en 1978, du lieu d'accès et de la distance parcourue dans ce parc linéaire, de la durée de visite ainsi que des attentes et des commentaires exprimés.

Dans la première partie de ce rapport, les différents éléments ayant trait aux méthodes de cueillette de l'information sont décrits: le

---

[1] Méthode d'estimation de la fréquentation au canal de Lachine, rapport de recherche, S. Dion, section Politiques et Recherche, Parcs Canada, région du Québec, 1983, 60 pages.

dénombrement des visiteurs au site, le questionnaire et son contenu, l'échantillonnage ainsi que les procédures d'enquête sur le terrain. La deuxième partie rend compte du traitement réalisé: la codification et la saisie des données, leur analyse et leur pondération. La troisième partie présente les résultats de l'étude; on y retrouve essentiellement les algorithmes à utiliser pour estimer la fréquentation mensuelle des berges du canal, le profil socio-géographique des usagers, des précisions sur leurs activités ainsi que sur leurs commentaires et suggestions. Une analyse permet enfin de distinguer trois clientèles particulières au canal de Lachine. Les données rendues disponibles sauront être utiles, nous l'espérons, aux gestionnaires dans l'établissement de leurs priorités en regard de la gestion des ressources.

1.0 METHODES DE CUEILLETTE DE L'INFORMATION

Les méthodes de cueillette de l'information ont été mises au point grâce à la collaboration des gestionnaires du bureau du district de Montréal et du canal. Des ajustements ont été apportés suite à un pré-test de quelques jours sur le terrain; l'étirement du site (plus de 13 kilomètres), le nombre de postes d'accès principaux ou secondaires, de même que la période quotidienne d'observation répartie en plusieurs horaires ont rendu parfois assez complexe la détermination des périodes et des jours d'enquêtes à chaque poste ainsi que le type de visiteurs à y interviewer afin de constituer un échantillon représentatif de la clientèle. Dans les paragraphes qui suivent sont présentées les méthodes de cueillette des informations utiles à l'atteinte des objectifs afin de préciser le type de données disponibles et d'analyses qui pourront en découler.

1.1 Le dénombrement des visiteurs au canal de Lachine

Une enquête par observation sur les allées et venues des visiteurs circulant sur le site a permis de recueillir un bon nombre d'informations quantitatives sur la fréquentation du canal de Lachine en tant que site aménagé pour les cyclistes et les piétons.

Durant une période de 31 jours, répartis entre le 24 juin et le 5 septembre, quatre (4) enquêteurs ont procédé à la cueillette des données sur le va-et-vient des utilisateurs des terrains de Parcs Canada adjacents au canal de Lachine. De la trentaine de de points d'accès, importants ou secondaires, que l'on peut dénombrer le long du canal, sept (7) ont été choisis pour être étudiés quant au type d'activité pratiquée par les visiteurs;

il s'agit de: l'Île Monk à Lachine, des haltes de Lasalle, de St-Pierre et de Fenêtre Notre-Dame, de l'écluse n° 4, de la halte Charleboix et de la halte Bonaventure. Toute la circulation dans une direction ou dans l'autre a fait l'objet d'un recensement exhaustif durant certaines heures portant sur le nombre de cyclistes ou de piétons venus pique-niquer, courir ou pratiquer une autre activité sur les pistes ou les aires aménagées dans le secteur observé.

Selon un échéancier pré-déterminé, les enquêteurs notaient aux heures prévues d'observation toutes les personnes accédant à la zone observée; on peut consulter le calendrier et la localisation des postes d'observation en annexe. A l'aide de compteurs digitaux, les enquêteurs ont dénombré et classé les visiteurs de la zone observée selon qu'ils y arrivaient à bicyclette, à pied (pour un pique-nique, de passage ou en "jogging") ou autrement (rouli-roulant, patins à roulettes,...). A chaque heure, l'observateur complétait la fiche en précisant la zone de dénombrement, la date et le type de jour. Tout commentaire a été noté dans l'espace réservé à cette fin (voir la fiche d'observation en annexe). Pour plus de précisions, les "Technicalités d'enquête" fournies à tous les observateurs peuvent être consultées; on y retrouve le rapport de planification de l'étude ainsi que les spécifications de l'observation des visiteurs.

Pour constituer une base de comparaison de l'évolution de la fréquentation d'année en année, une observation quotidienne a été réalisée à la halte de Lasalle tous les jours de la mi-juin à la Fête du Travail et quelques fins de semaine avant et après cette période; cette observation se déroulait sur une période d'une heure entre 12 h 45 et 13 h 45; les personnes circulant dans ce secteur ont été dénombrées elles aussi selon qu'elles étaient

cyclistes ou non; le temps a été noté selon la nomenclature suivante: ensoleillé, nuageux, pluie et vents violents (voir la fiche de recensement en annexe).

En vue de systématiser la nomenclature utilisée pour coder la température dans la région de Montréal, les données mensuelles du Service de l'environnement atmosphérique ont été obtenues de l'aéroport de Dorval.

1.2 Le questionnaire

Le questionnaire, comptant quelque vingt (20) sujets, est constitué en partie de questions à choix multiples facilitant l'interprétation des données et leur traitement. En raison du nombre parfois élevé de codes différents, plusieurs questions ou sous-questions avaient été laissées ouvertes afin d'augmenter la précision ou la variété de réponses pouvant être analysées.

Le questionnaire se divise en deux parties. Une première comprend les coordonnées administratives permettant de situer chaque interview réalisée par rapport au jour de l'enquête, l'heure, la localisation de l'interview et sa séquence par poste observé (numéro du questionnaire distribué). Une deuxième partie intitulée "Vous et le site" couvre l'ensemble des sujets visés par l'enquête:

. le profil socio-géographique: lieu de résidence (rue/quartier), langue maternelle, langue parlée, scolarité et nombre de personnes dans le groupe;

. l'utilisation du site par le visiteur: première visite ou non, principale activité pratiquée, accès utilisé, contexte

du passage ou de l'arrêt au site, partie de la piste utilisée et durée de la visite;

. les attentes, suggestions ou commentaires: en termes d'activités, de services ou d'installations.

A la fin de la première partie, est également présentée la procédure à suivre en cas de refus de répondre des personnes contactées pour une interview; la raison du refus devait être notée ainsi que des informations sur ce répondant (autant que possible): son lieu de résidence, le nombre de personnes dans le groupe, son activité pratiquée, ses visites antérieures depuis 1978 et sa langue parlée. Le questionnaire est présenté en annexe dans ses deux versions, française et anglaise.

1.3 L'échantillonnage et les procédures sur le terrain

L'enquête s'adresse à l'ensemble des visiteurs du canal de Lachine durant la saison estivale, soit du 12 juin au 10 septembre. Cinq (5) périodes comptant 31 jours ont été choisies pour constituer quatre semaines complètes d'enquête de sept jours; étant donné des sauts échantillonnaux non conformes, les questionnaires remplis au cours de trois journées incomplètes d'interview ont été éliminés pour l'analyse mais conservés pour consultation ultérieure du fichier.

Afin de couvrir la plupart des heures d'accessibilité du site, trois périodes quotidiennes d'enquête et d'observation avaient été prévues, entre 10 et 20 heures généralement, entre 7 et 15 heures ainsi qu'entre 14 et 22 heures autrement.

Le saut échantillonnal, après révision, a été fixé à quarante personnes durant la semaine et à quatre-vingts en fin de semaine; la fréquentation, plus élevée durant les fins de semaine, a entraîné cette décision afin de respecter une procédure fixe d'échantillonnage systématique.

Les jours retenus pour l'analyse des données d'enquête sont les 25, 28, 29 et 30 juin, du 11 au 17 juillet, du 30 juillet au 3 août, du 19 au 25 août et du 1er au 5 septembre. Au cours de huit (8) de ces 28 jours - en fin de semaine -, le taux échantillonnal a été la moitié de celui réalisé durant les autres jours.

En raison de la longueur de la piste cyclable et du nombre élevé d'accès différents, les sept haltes principales retenues pour les fins de l'enquête l'ont été à cause de leur intérêt comme point intensif de circulation de la part des cyclistes et des piétons ainsi que de la facilité, pour les visiteurs, d'accéder à la piste étant donné la proximité d'espaces de stationnement aménagés.

Aussi, compte tenu du nombre restreint d'enquêteurs et de la fréquentation élevée de certains secteurs, il a été nécessaire de déterminer un type particulier d'interviews à réaliser à chaque halte. En plus des observations réalisées de façon systématique, les enquêteurs ont intercepté différents types de visiteurs selon la halte observée afin d'équilibrer les périodes d'enquête des usagers dans chacune des deux grandes zones, soit Lachine-Côte St-Paul et Côte St-Paul-Bonaventure; ainsi les enquêteurs ont abordé les visiteurs selon la procédure suivante:

. Ile Monk : tous les visiteurs pouvaient participer à une interview.

. Halte Lasalle : aucun visiteur n'a été enquêté après le 30 juin.

. Halte St-Pierre : jusqu'au 30 juin, tous les visiteurs, sauf les cyclistes, pouvaient être enquêtés; après cette date, seuls les cyclistes en direction ouest pouvaient être interceptés.

. Halte Fenêtre Notre-Dame : après le 30 juin, seuls les piétons pouvaient faire partie de l'échantillon[1].

. Halte de l'écluse n° 4 : tous les visiteurs pouvaient y être enquêtés; deux postes d'enquête - sortie nord du pont sud et intersection de la piste et du pont nord - avaient été identifiés à cette halte et étaient échantillonnés en alternance.

. Halte Charlevoix : aucun visiteur n'a été enquêté après le 30 juin.

. Halte Bonaventure: tous les visiteurs pouvaient y être enquêtés; deux postes d'enquête - jonctions des pistes cyclables sud et nord - avaient été identifiés à cette halte et étaient échantillonnés en alternance.

En consultant le calendrier d'observation et d'enquête en annexe, on pourra davantage visualiser les jours et horaires prévus à chaque poste.

---

[1] Un piéton est défini comme une personne qui ne circule pas à bicyclette sur le site du canal de Lachine.

Le nombre d'heures d'enquête en semaine et en fin de semaine, pondérées par les types de visiteurs interceptés, est équivalent dans les deux zones identifiées précédemment; en effet, 212 heures (cyclistes-piétons) ont été effectuées dans la zone Lachine-Côte St-Paul et 211 l'ont été dans celle de Côte St-Paul-Bonaventure et ce, de façon équilibrée entre les jours en semaine et en fin de semaine. A chaque halte où des enquêtes étaient réalisées, les interviewers ont passé, à l'été 1982, entre 10 et 12 jours et ce, selon trois horaires différents déterminés à l'avance.

Ainsi, suivant le calendrier préétabli, les enquêteurs, localisés à des endroits précis le long du canal, interceptaient le visiteur désigné par le saut échantillonnal (40 en semaine, 80 en fin de semaine), se présentaient en mentionnant le but de l'enquête et procédaient à l'interview. En tout temps, les enquêteurs ont complété les questionnaires, le nombre de questions ouvertes ne permettant pas au visiteur de le remplir lui-même adéquatement. Certains critères avaient été établis pour la procédure à suivre dans le cas de refus de répondre, les cas de visiteurs ayant déjà répondu au questionnaire durant la même journée et les cas d'enfants âgés de moins de 12 ans sélectionnés. Lorsqu'un de ces cas se présentait, par exemple, le répondant choisi est âgé de 11 ans ou moins, le questionnaire était immédiatement identifié en vue de la compilation manuelle obligatoire à la fin de la journée alors que le saut échantillonnal était repris de la même façon qu'une interview réalisée. Un visiteur ne pouvait être enquêté deux fois dans la même journée.

Dans le cas d'un refus de participer à l'ensemble de l'enquête, le visiteur était invité à répondre à cinq questions au plus précisées sur le questionnaire. Enfin, une carte du site pouvait être utilisée pour identifier avec le répondant son lieu d'accès au site et

la partie de la piste qu'il prévoyait parcourir au cours de la journée; notons, à ce sujet, que le fait de ne pas connaître toutes les rues limitrophes au site a rendu plus ardu - et plus rigoureux à la fois - le travail de cueillette des informations de la part des quatre enquêteurs. L'entrevue était d'une durée approximative de deux minutes dans la plupart des cas.

1.4 Les limites de l'étude et des résultats

L'étude présentée et les résultats qui en découlent comportent un certain nombre de limites qu'il convient de rassembler. Premièrement, il faut souligner que la période annuelle couverte par les résultats est réduite si l'on tient compte de la période d'accessibilité des aménagements disponibles; les sentiers piétons et la piste cyclable du canal sont, en effet, accessibles avant la mi-mai et souvent bien après la mi-octobre alors que la méthode d'estimation de la fréquentation ne couvre que cette période de cinq mois; aussi, après la Fête du Travail, la fréquentation des berges du canal ne peut être comptabilisée en semaine en raison de l'absence de services personnalisés au site et ce, jusqu'à l'arrêt complet d'enregistrement des données de fréquentation à la mi-octobre; enfin, les pistes sont utilisées par les skieurs de fond en hiver durant plusieurs mois. La fréquentation du canal de Lachine est celle que l'on peut estimer, compte tenu des ressources en place.

Deuxièmement, l'observation du nombre de visiteurs au canal procédant de l'échantillonnage d'une population totale inconnue pour les périodes observées, la mesure de l'erreur d'estimation quotidienne, mensuelle ou annuelle ne peut être fournie pour rendre compte de la précision de nos fréquentations estimées en semaine et en fin de semaine.

Enfin, par rapport aux choix des localisations d'enquête et des types d'usagers rencontrés à chacune d'elles, et étant donné la moins grande mobilité des piétons sur les berges du canal, nous voulons formuler un avertissement quant à la représentativité des piétons dans l'ensemble de l'échantillon obtenu et analysé. En raison du nombre d'accès et d'espaces de détente accessibles aux piétons, nous croyons que les visiteurs venus à pied sur les berges du canal n'ont pu être interviewés dans la même mesure que les cyclistes et, à la limite, les "joggers" davantage mobiles sur le terrain.

2.0 TRAITEMENT DES DONNEES

Toutes les données recueillies ont fait l'objet de vérifications quotidiennes de la part des enquêteurs. La plupart des opérations de codification post-enquête ont été réalisées immédiatement à la fin de la journée; d'autres ont eu lieu une fois la cueillette des données terminée, soit après le 6 septembre 1982. Les paragraphes suivants résument les principales étapes d'analyse et de traitement effectuées sur les données recueillies au canal de Lachine à l'été 1982.

2.1 L'analyse des données sur la fréquentation

Toutes les fiches d'observation et de fréquentation complétées et vérifiées ont servi à établir un algorithme de fréquentation au canal de Lachine. De nombreuses étapes ont été nécessaires pour y arriver; nous voulons expliquer sommairement la démarche suivie pour estimer la fréquentation mensuelle, compte tenu des données disponibles. Pour plus de détails, on pourra consulter le rapport de recherche, déjà cité, portant spécifiquement sur le sujet.

L'ensemble des données recueillies sur la circulation et l'utilisation de chacune des haltes ont d'abord été traitées séparément; ces observations, procédant d'horaires différents puisqu'elles s'y sont déroulées pendant 7 jours entre 10 et 20 heures, une journée entre 7 et 15 heures et 3 ou 4 jours entre 14 et 22 heures, ont d'abord été gonflées pour couvrir toute la période quotidienne d'accessibilité de la piste et des autres installations du canal.

Exemple: Les observations réalisées à la halte St-Pierre au cours de trois jours d'observation en semaine présentaient les données quantitatives connues à certaines périodes

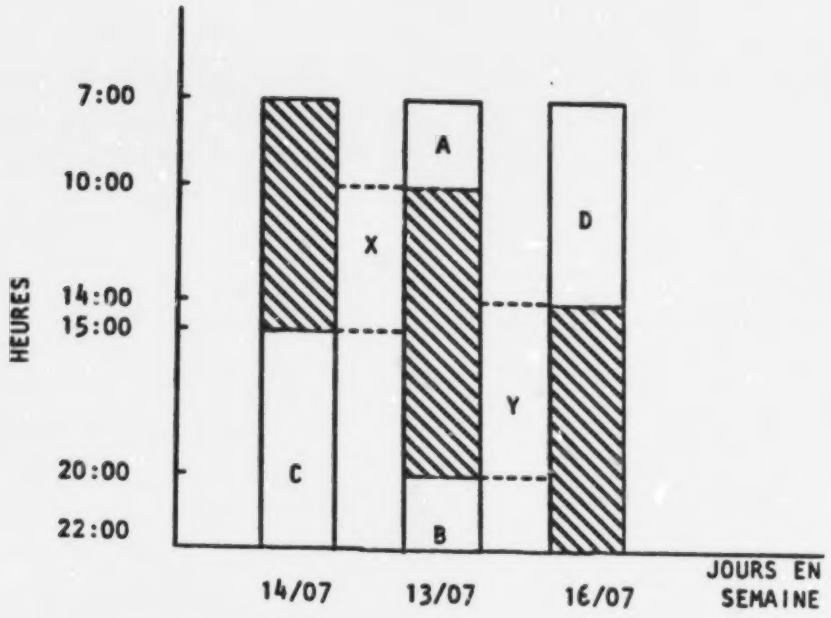

: Période d'observation sur le terrain.

Les fréquentations observées durant les périodes communes d'observation (X et Y) ont permis d'estimer les heures manquantes, c'est-à-dire, celles qui n'avaient pu être observées de manière continue entre 7 et 22 heures.

Ainsi, les heures A du 13/07 sont estimées en comparant les fréquentations communes (X) du 13/07 et du 14/07; les heures B du 13/07 sont estimées en comparant les fréquentations (Y) des 13/07 et 16/07; les heures C du

14/07 le sont ensuite en comparant les fréquentations communes (X) des 14/07 et 13/07; les heures D du 16/07 sont enfin estimées en comparant, cette fois, les fréquentations communes (Y) des 16/07 et 13/07. Les fréquentations communes (X ou Y) peuvent, dans les faits, être la moyenne des fréquentations communes pour des journées de même type, en semaine ou en fin de semaine, ou des journées de même condition météorologique, venteux, pluvieux, nuageux ou ensoleillé.

Une fois la circulation et la fréquentation totales estimées par type de jour pour chacun des sept postes d'observation, il a été nécessaire de diminuer les estimations obtenues en tenant compte du type de clientèle, cyclistes ou non, afin de soustraire les réentrées au parc ainsi que les effets du double compte à plus d'un poste durant une même journée.

Parallèlement, les informations recueillies à la halte Lasalle comme base d'estimation, disponibles sous forme quotidienne, ont été constituées en base d'estimation de la fréquentation du site en semaine et en fin de semaine; quand ces informations ne sont pas disponibles malgré la présence du service de patrouille ou de guides sur le terrain, une grille d'estimation permet d'évaluer le nombre de personnes qui aurait pu être observées durant une heure selon le type - semaine ou fin de semaine - et selon le temps observé à la station météorologique de Dorval - ensoleillé, nuageux ou, venteux ou pluvieux -; cette estimation s'insère dans le vecteur de la base d'observation constitué par la fréquentation quotidienne, observée ou estimée, à la halte Lasalle durant une heure complète entre 12 h 45 et 13 h 45 du début à la fin des opérations du site.

La comparaison des données recueillies par les enquêteurs, augmentées pour estimer toute la fréquentation quotidienne au canal de Lachine, et des fréquentations moyennes à Lasalle de la base d'estimation, selon les mêmes conditions, permet la construction de modèles mathématiques d'utilisation du site; ces derniers sont différents selon le type de jour en semaine et en fin de semaine, et selon la période de l'année, en saison estivale et en dehors de cette période, entre la mi-mai et la mi-octobre toutefois. Les modèles obtenus sont les assises de la méthode choisie pour l'estimation de la fréquentation au canal de Lachine.

2.2 La saisie des données d'enquête

Les questionnaires utilisés pour l'enquête auprès des usagers du site ont été formulés pour faciliter la saisie sur support informatique de la plupart des données qui s'y retrouvent. La codification de ces données, étape importante dans le cas de cette enquête étant donné le nombre de questions ouvertes, a été réalisée par les enquêteurs suite à l'entrevue. Alors que la plupart des réponses sont présentées directement dans les résultats de l'enquête, la définition de certaines variables ou regroupements est nécessaire quand il s'agit de la provenance du répondant.

Le lieu de résidence de ce dernier a fait l'objet de deux codifications. Dans un premier temps, la provenance du visiteur a été codée en fonction de la municipalité ou de la région d'origine. Le feuillet "Extracto rapport n^{o} 06" fournit l'ensemble des codes de provenance; chaque municipalité possède un code de six chiffres qui se désagrège pour donner la division de recensement, le numéro de la municipalité dans cette division

et la région administrative; ces codes sont définis par Statistique Canada et par le ministère des Affaires municipales du Québec (voir en annexe, Description des régions administratives du Québec); des codes spécifiques permettent d'identifier les régions (provinces, états ou autres pays) à l'extérieur de la province de Québec.

Dans un deuxième temps, en regard du site linéaire que constituent les berges du canal, les gestionnaires du parc, intéressés par des données davantage sensibles, ont défini six (6) zones dans lesquelles le lieu de résidence d'un visiteur est interprété comme étant riverain au canal; on trouve la zone Lachine, celle de St-Pierre, Lasalle, Ville Emard/Côte St-Paul, Pointe St-Charles et enfin, St-Henri/Petite Bourgogne; une liste exhaustive des adresses civiques comprises dans ces zones est fournie en annexe.

L'ensemble des données pré-codées ou codées manuellement ont été saisies pour leur traitement informatique; les chiffres correspondant aux réponses choisies par le répondant ont été alignés dans une série de 39 colonnes[1].

2.3 L'analyse et la pondération des données d'enquête

Toutes les informations non codées ont été compilées manuellement et regroupées selon une classification par sujet. Des tableaux de contingence ont été produits avec les données saisies pour mettre en relation les différentes variables; le traitement informatique a été opéré à l'aide d'un programme SPSS (Statistical Package for the Social Sciences) permettant la tabulation

---

[1] Un document intitulé "Méthode de saisie des données provenant des enquêtes auprès des visiteurs" - Enquêtes - Eté 1982 fournit la description complète du fichier identifié par "DATA 282". Le code d'identification de la banque de données est TB/CT REG.B6081-2.

et les tests nécessaires sur deux ou trois variables à la fois.

Etant donné l'application de taux d'échantillonnage (de sondage) différents en semaine et en fin de semaine, 1/40 et 1/80 respectivement, la pondération des données recueillies selon le type de jour a été rendue nécessaire pour ne pas privilégier la clientèle en semaine. Aussi, en fonction de l'âge des personnes sélectionnées, moins de 12 ans ou autres, l'analyse du nombre de cas rencontrés en semaine ou en fin de semaine nous permet de conclure qu'en pondérant de façon uniforme les interviews réalisées, aucun biais n'est introduit en raison de l'âge minimum prescrit pour participer à l'enquête.

Alors que la plupart des tabulations présentées portent sur les données pondérées, en doublant les informations recueillies en fin de semaine, d'autres, différenciant le visiteur selon le moment (en semaine ou en fin de semaine) qu'il choisit pour venir au site, présentent des totaux différents en nombre absolu.

3.0 RESULTATS DE L'ETUDE

Les résultats des deux parties de l'étude réalisée au canal de Lachine sont présentés dans les prochaines sections. La première section traite de la méthode d'estimation qui sera utilisée au cours des prochaines années pour évaluer la fréquentation mensuelle au canal de Lachine de la mi-mai à la mi-octobre. Les trois parties suivantes présentent les résultats de l'enquête réalisée auprès des usagers du site.

Auparavant, quelques lignes pour préciser le contenu global de la banque de données avant analyse. Pour toute la période de l'enquête, 642 usagers ont été invités à faire partie de l'échantillon; 10% d'entre eux étaient âgés de moins de 12 ans et n'ont donc pas été interrogés pour commenter leur visite au canal; 7% ont refusé de participer à l'enquête; enfin, 1% avaient déjà répondu au questionnaire au cours de la même journée.

Suite à la constitution (à partir de l'ensemble des jours d'enquête) d'un échantillon stratifié selon le type de jour, présentant des taux d'échantillonnage constants, on note que la répartition des contacts réalisés avec les usagers du site présente la même répartition au niveau du type d'entrevues (moins de 12 ans, refus, déjà enquêtés). Ainsi des 507 contacts considérés, 419 ont fait l'objet d'une entrevue pour laquelle un questionnaire a été rempli, 48 ont eu lieu avec des enfants de moins de 12 ans, 36 se sont soldés par un refus de répondre de la part de l'usager alors que les 4 derniers ont eu lieu avec des visiteurs ayant déjà répondu à l'enquête dans la même journée. Les personnes qui ont refusé de participer à l'enquête ont donné comme raison le manque de temps (8), qu'elles ne parlaient ni anglais, ni français (3), se disaient incommodées par la pluie abondante (2) ou par un handicap (1); enfin, quelques visiteurs (22) se sont dits nullement intéressés à répondre à un questionnaire ou sont passés outre

à l'invitation de l'enquêteur à s'arrêter. Le nombre de données manquantes à la majorité des questions adressées à ces usagers (plus des tiers) nous empêche d'analyser convenablement les quelques réponses obtenues.

Compte tenu de la taille des échantillons recueillis en semaine et en fin de semaine, soit 290 et 129 répondants, nous estimons que la précision accordée à nos résultats est de l'ordre de ± 5% dix-neuf fois sur vingt. Les résultats sur les caractéristiques des visiteurs n'utilisant qu'un secteur présentent cependant une plus grande marge d'erreur échantillonnale. L'ensemble des résultats de l'enquête sont exposés au paragraphe 3.2.

3.1 La méthode d'estimation de la fréquentation

La méthode d'estimation de la fréquentation au canal de Lachine s'applique tous les jours où Parcs Canada offre un service aux visiteurs du site, que ce soit une patrouille de sécurité ou un service de guides sur le terrain. Plusieurs modèles ont pu être établis grâce aux données analysées; chaque modèle est une équation de régression applicable dans certaines conditions. Selon que l'estimation recherchée l'est pour un jour en semaine ou en fin de semaine, on doit utiliser des équations différentes; aussi, considérant le début et la fin de la saison estivale comme étant différents en termes d'affluence sur le site, d'autres modèles ou patrons d'utilisation ont été produits afin de rendre compte de la fréquentation durant ces périodes.

Etant donné une base d'estimation complète, la fréquentation au canal de Lachine est évaluée pour la période continue où des services personnalisés sont offerts de la mi-mai à la Fête du Travail et au cours des fins de semaine et jours fériés après cette date jusqu'à la mi-octobre; de façon quotidienne, la fréquentation est estimée entre 7 et 22 heures.

Soit M_{11}, M_{12}, M_{21} et M_{22}, les modèles applicables quand la base d'estimation fournit le X_{kji} nécessaire (de mai à octobre):

M_{11} : le modèle applicable en semaine durant la saison estivale; $\hat{Y}_{11i} = 144.6 + 22.689X_{11i}$, $(r_{11} = .9045)$

M_{12} : le modèle applicable en fin de semaine durant la saison estivale; $\hat{Y}_{12i} = 52.97 + 16.23X_{12i}$, $(r_{12} = .9325)$

M_{21} : le modèle applicable en semaine en dehors de la saison estivale; $\hat{Y}_{21i} = 2.84 + 27.59X_{21i}$, $(r_{21} = .9797)$

M_{22} : le modèle applicable en fin de semaine en dehors de la saison estivale; $\hat{Y}_{22i} = 122.99 + 12.91X_{22i}$, ($r_{22} = .99823$)

et les patrons correspondants à M_{11}, M_{12}, M_{21} et M_{22} quand aucune observation n'a pu être réalisée à la halte Lasalle étant donné l'absence du service de patrouille pour une journée donnée[1]; le temps observé[2] au cours de la journée sert alors d'indicateur de fréquentation du site:

Patron M_{11} :	- Pluvieux ou venteux:	997
	- Nuageux :	1825
	- Ensoleillé :	2626
Patron M_{12} :	- Pluvieux ou venteux:	984
	- Nuageux :	2801
	- Ensoleillé :	4424
Patron M_{21} :	- Pluvieux ou venteux:	422
	- Nuageux :	841
	- Ensoleillé :	2387
Patron M_{22} :	- Pluvieux ou venteux:	818
	- Nuageux :	1404
	- Ensoleillé :	2948

---

1 Seuls les patrons M_{11} et M_{21} sont présentement utilisés dans la méthode d'estimation retenue (en mai et juin); le patron M_{22} peut être nécessaire en septembre ou octobre seulement.

2 La standardisation de la codification du temps observé est assurée grâce à la disponibilité d'un relevé descriptif des conditions générales observées du Service de l'environnement atmosphérique (station de l'aéroport de Montréal - Dorval); une grille d'analyse de ces données est fournie dans le rapport déjà cité.

Méthode d'estimation de la fréquentation au canal de Lachine

Mois \ Jours	En semaine	En fin de semaine (jours fériés)
Mai	Patron M_{21}	Modèle M_{22}
Juin	Patron M_{11} Modèle M_{11}	Modèle M_{12}
Juillet	Modèle M_{11}	Modèle M_{12}
Août	Modèle M_{11}	Modèle M_{12}
Septembre	Modèle M_{11}[1]	Modèle M_{22}
Octobre	--	$\frac{1}{2}$ Modèle M_{22}

La méthode d'estimation utilise des indices de fréquentation du site (halte Lasalle) dans 81% des jours de la période. Son application pour les années 1982 et 1983 permet de comparer d'une année à l'autre l'évolution de la fréquentation mensuelle estimée. La nécessité d'assurer des indices de fréquentation fiables dans le temps doit faire partie des préoccupations premières quand il est question de comparer des produits d'algorithmes comme les modèles présentement recommandés.

---

1 Jusqu'à la fin de semaine de la Fête du Travail seulement (fin de la disponibilité des services guidés en semaine).

Fréquentations mensuelles du canal de Lachine

Mois \ Année	1982	1983
Mai	31 225	27 908
Juin	65 420	72 045
Juillet	81 117	80 454
Août	74 762	69 834
Septembre	15 399	20 402
Octobre	2 772	4 366
Total	270 695	275 009

Alors qu'en 1982, on estime que la fréquentation au canal de Lachine a dépassé 270 000 personnes entre le 15 mai et le 10 octobre, celle-ci aurait dépassé les 275 000 pour une période correspondante en 1983. Cette estimation comp end les cyclistes et les piétons qui ont utilisé les propriétés de Parcs Canada pour y pratiquer une activité quelconque.

Les trois sections suivantes présentent les résultats de l'enquête réalisée auprès des usagers du canal de Lachine; quelques tableaux sont annexés à la fin du rapport de recherche pour une présentation des données davantage détaillées; les deux premiers tableaux fournissent des informations en termes de répondants effectifs alors que les autres ont trait aux résultats pondérés de l'enquête. Ces derniers proviennent des interviews réalisées avec les usagers dans des proportions de 31% à l'île Monk, aux haltes de Lasalle, de St-Pierre et de Fenêtre Notre-Dame et de 69% à l'écluse n° 4, à Charlevoix et à Bonaventure.

3.2 Le profil socio-géographique des visiteurs

A l'été 1982, la quasi-totalité des visiteurs du canal de Lachine résident dans la région administrative de Montréal, codée 06; en effet, 99% des visiteurs rencontrés ont mentionné comme lieu de résidence une municipalité de l'île de Montréal (91%) ou des alentours (8%). La majorité des visiteurs de l'extérieur de la région 06 disent demeurer à un endroit situé en dehors de la province de Québec.

Répartition des visiteurs selon leur municipalité de résidence

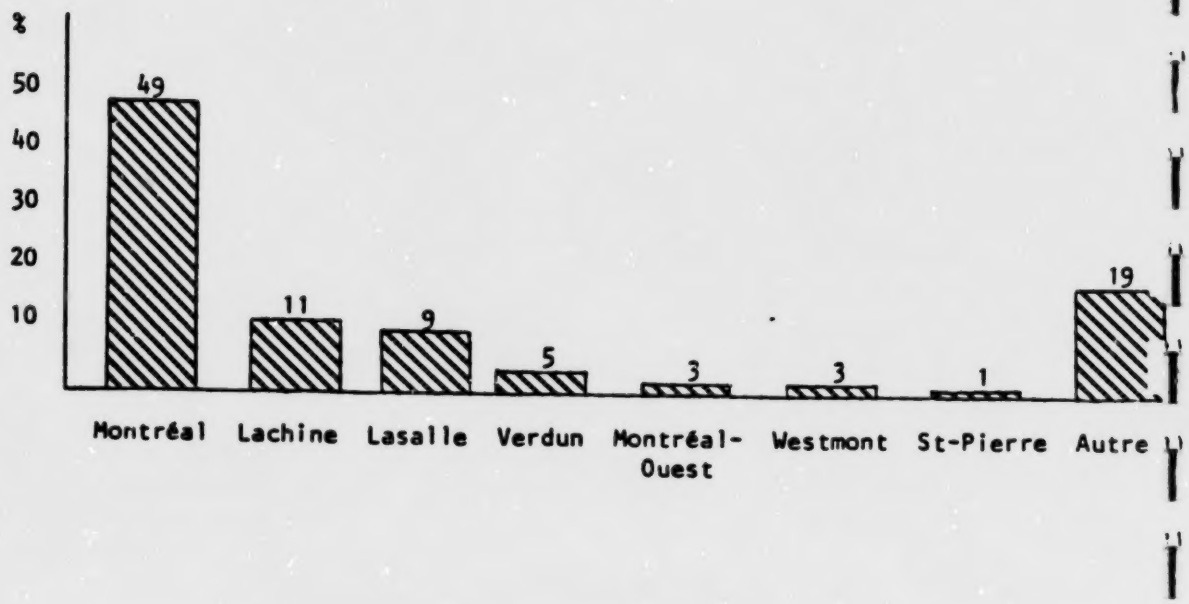

Près de la moitié des visiteurs proviennent de la seule municipalité de Montréal (49%); 20% résident dans celles de Lachine ou de Lasalle (voir en annexe le tableau 1). Pour quelques-unes des municipalités indiquées à l'histogramme, une zone appelée riveraine[1] au canal de Lachine a été définie; 15% des visiteurs sont considérés comme habitant la zone riveraine au canal.

Répartition des visiteurs selon leur lieu de résidence
(riverain au canal ou non)

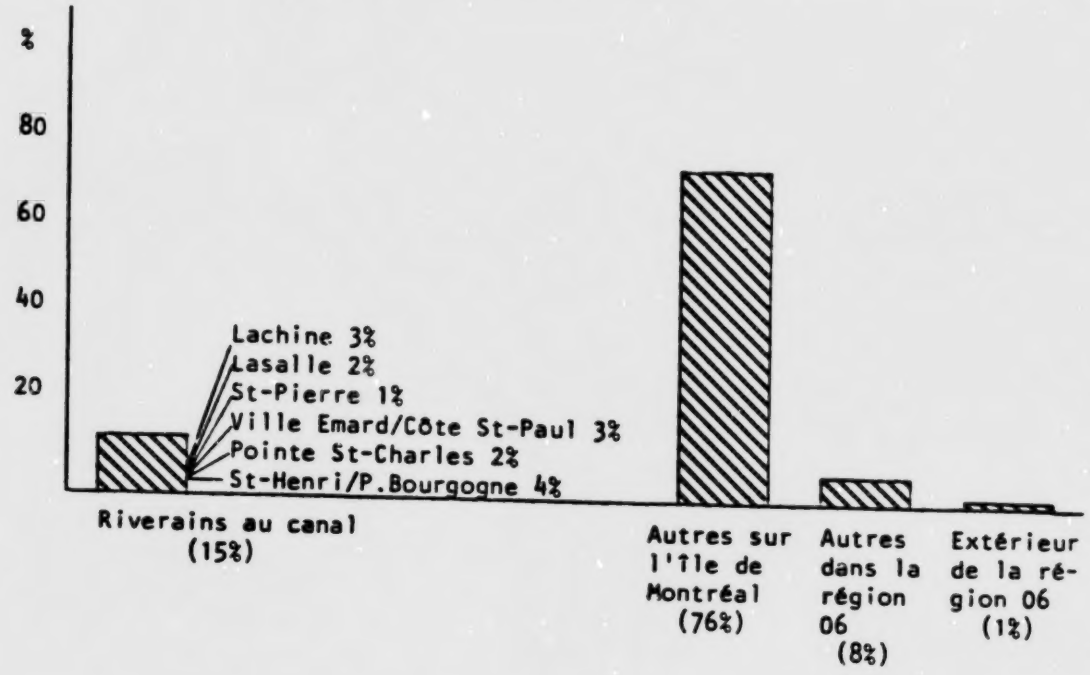

---

1 Six zones adjacentes au canal de Lachine sont définies à Lachine, à St-Pierre, à Lasalle et à Montréal selon différents quartiers; le détail des adresses civiques incluses dans ces zones est joint en annexe.

La grande majorité des utilisateurs du site empruntent différents parcours avant d'atteindre le canal de Lachine; en effet, plus de 85% demeurent à l'extérieur de ce qui pourrait être considéré comme les environs immédiats de ce parc urbain. Près d'un visiteur sur dix réside dans les environs du site administrés par la municipalité de Montréal, soit dans les quartiers de Ville Emard/Côte St-Paul (3%), de Pointe St-Charles (2%) et de St-Henri/ Petite Bourgogne (4%).

Répartition des visiteurs selon leur lieu de résidence et le moment de leur visite

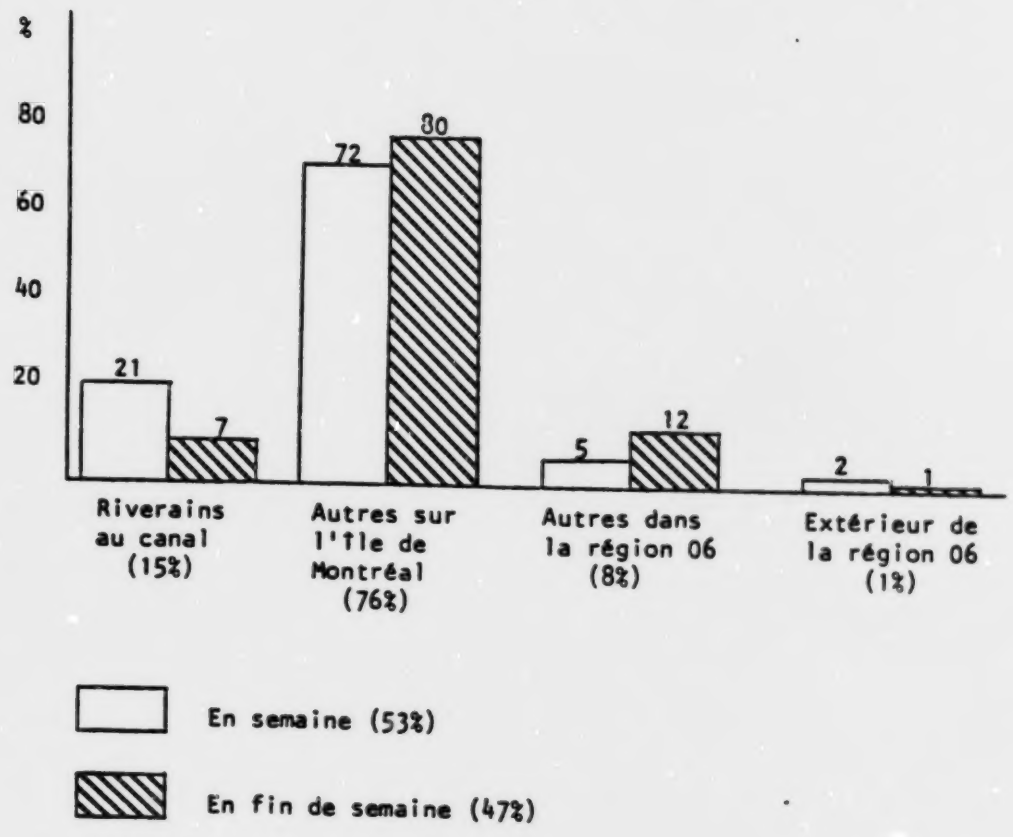

Alors que les usagers riverains au canal viennent davantage en semaine puisqu'ils constituent 21% de cette clientèle comparativement à 7% en fin de semaine, il en va autrement des visiteurs demeurant ailleurs dans la région administrative de Montréal; en effet, ces derniers représentent 77% des visiteurs en semaine comparativement à 92% en fin de semaine (voir en annexe le tableau 2).

Nombre de visiteurs par groupe

Les visiteurs du canal de Lachine viennent en groupe de 1.9 personnes en moyenne. Comparativement aux données déjà recueillies en 1978, on enregistre peu de différence quant au nombre moyen de personnes par groupe (1.8 personnes en 1978).

Répartition des groupes de visiteurs
selon le nombre de personnes par groupe

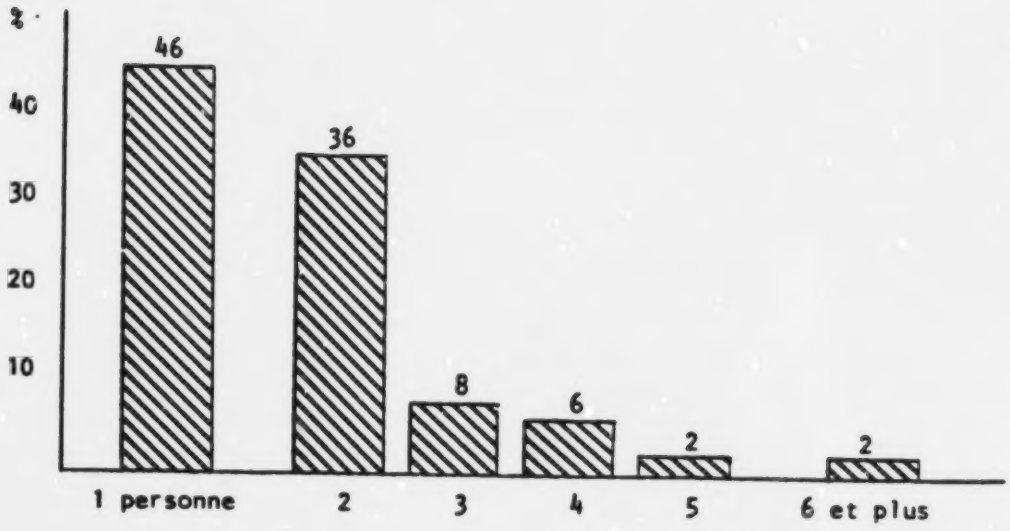

Moins d'un visiteur sur cinq vient au canal de Lachine en groupe de trois personnes ou plus (18%); près de la moitié s'y rendent seuls (46%). Moins de 5% des groupes se composent de plus de quatre personnes

Scolarité

Répartition des visiteurs âgés de 12 ans et plus selon leur niveau de scolarité

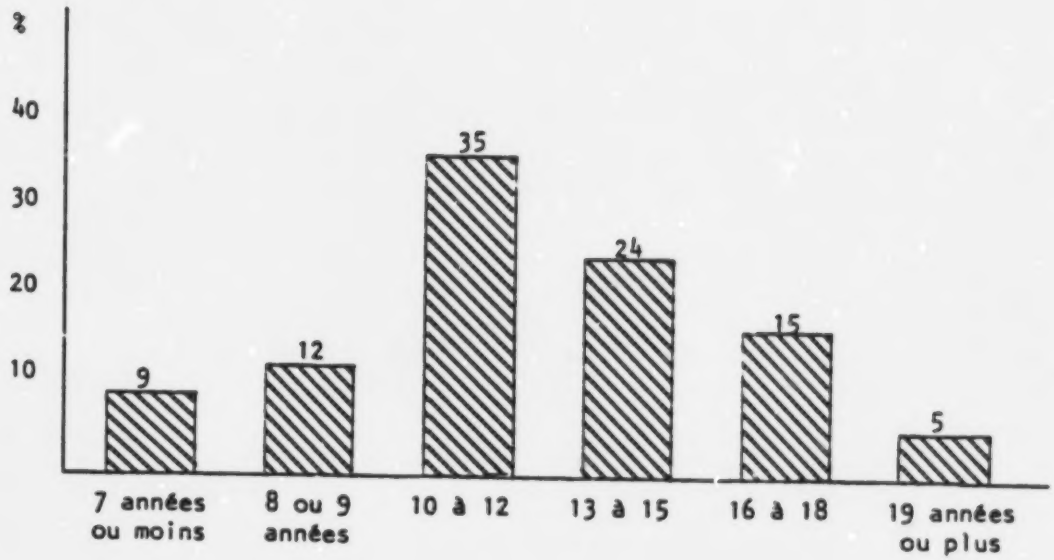

La majorité des utilisateurs du site du Canal de Lachine (âgés de plus de 11 ans) ont moins de 13 ans de scolarité (56%); alors que plus d'un visiteur sur cinq n'a pas complété sa dixième année, 35% possèdent entre 10 et 12 ans de scolarité. Près du quart des visiteurs complètent (ont complété) des études de niveau collégial; enfin, 20% poursuivent ou ont terminé des études universitaires (voir en annexe le tableau 3). Les visiteurs provenant des municipalités de Lachine, de Lasalle et de St-Pierre n'ont pas commencé une treizième année dans une proportion de 71%.

Langue maternelle/parlée

La langue maternelle des usagers du canal de Lachine est le français pour 70% de ces derniers, l'anglais pour 26% ou une autre langue pour 4% des visiteurs à l'été 1982.

Répartition des visiteurs selon la langue parlée

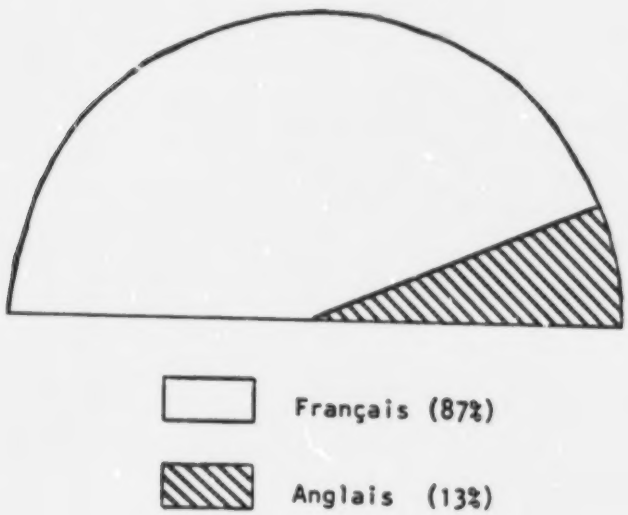

La plupart des visiteurs se sont exprimés en français lors de leur participation à l'enquête; les enquêteurs, tous francophones, leur offraient toutefois de s'exprimer dans la langue de leur choix; 87% des visiteurs ont préféré le français. On peut noter que des 30% qui ne possédaient pas le français comme langue marternelle, la majorité (58%) ont choisi de s'exprimer dans cette langue (français) lors de leurs contacts avec les enquêteurs (voir en annexe le tableau 4).

Répartition des visiteurs selon leur langue parlée et leur lieu de résidence

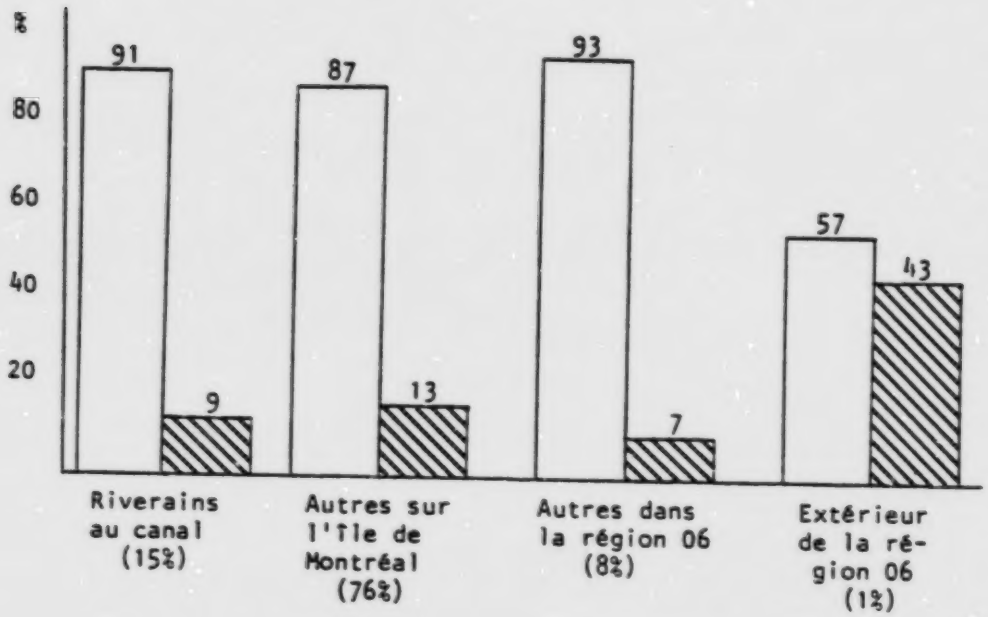

Durant les jours en semaine, les visiteurs préférant s'exprimer en anglais sont plus nombreux que durant les fins de semaine, 16% comparativement à 9% (voir en annexe le tableau 5). Leurs activités sur le site pourront nous renseigner davantage sur les raisons de leur venue au site et donc, sur leurs attentes en termes de services.

3.3 Leur visite du site

Les visiteurs au canal de Lachine viennent au site pour la première fois à l'été 1982 dans une proportion de 21%; alors que les nouveaux usagers représentent 15% de la clientèle en semaine, ils comptent pour 28% de celle des fins de semaine.

Répartition des visiteurs selon qu'ils en sont à leur première visite ou non et leur lieu de résidence

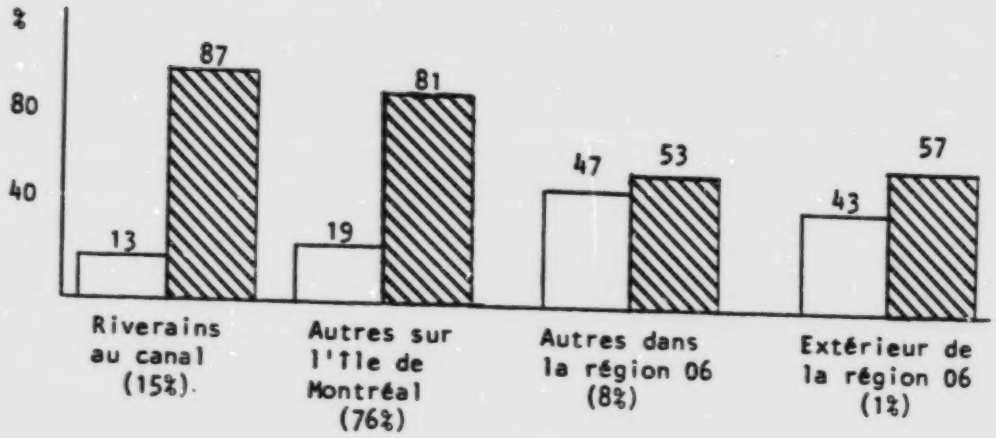

Première visite (21%)

Deuxième visite ou plus (79%)

Peu importe leur lieu de résidence, la majorité des visiteurs n'en sont pas à leur première visite du parc. Selon la municipalité d'origine, jusqu'à 90% des visiteurs demeurant à Lachine indiquent être déjà venus au canal de Lachine; le fait que le parc de l'Île Monk fasse partie de ce site n'est probablement pas étranger à cette constatation. Les usagers du site

sont déjà venus en moyenne au moins 35 fois entre les étés 1978 et 1982; exception faite des nouveaux venus, le nombre moyen de visites antérieures depuis 1978 s'élève à 44 au moins (médiane: 10 fois; mode: 100 fois et plus).

Activité principale

Quatre-vingt-neuf pour cent des visiteurs font principalement une randonnée à bicyclette au canal de Lachine à l'été 1982; alors que 5% des visiteurs utilisent surtout le site pour se rendre à leur travail ou à l'école et ce, à pied ou à bicyclette, 3% y font principalement une randonnée pédestre, 1% viennent courir et le reste (2%) y pique-niquer, s'entraîner pour le ski (sur roulettes) ou ne font qu'utiliser le site comme un raccourci.

Alors qu'en semaine, les visiteurs en randonnée à bicyclette représentent 83%, ils comptent pour 96% en fin de semaine. Pour les autres types d'utilisation du site, on trouve davantage de passants se rendant au travail ou à l'école en semaine qu'en fin de semaine (9% comparativement à 1% seulement).

Répartition des visiteurs selon leur activité principale et leur lieu de résidence

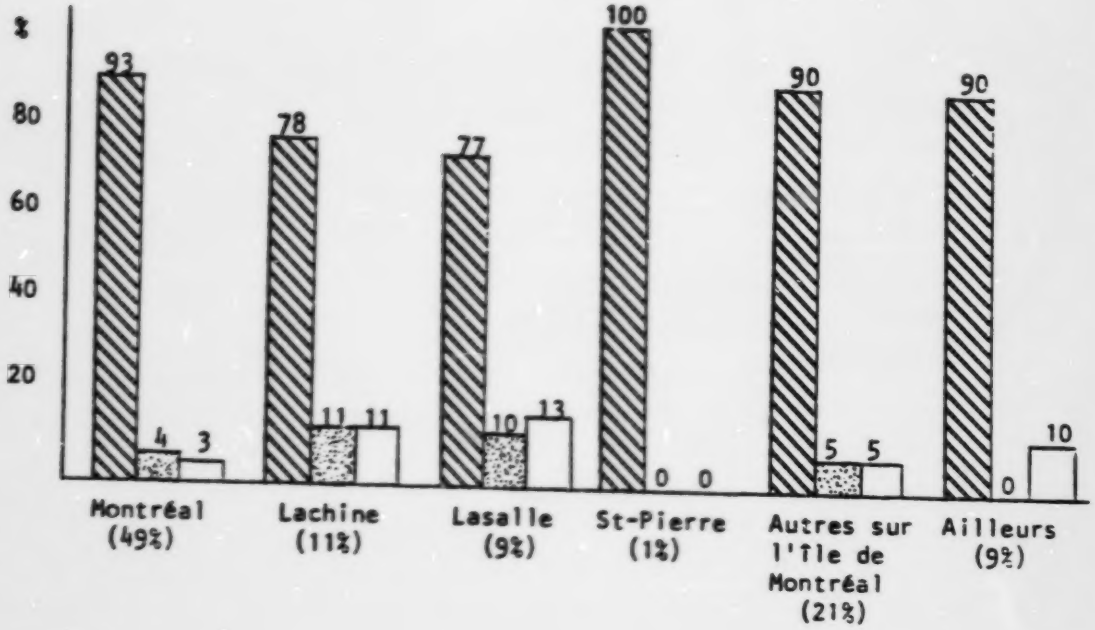

Randonnée à bicyclette (89%)

De passage (travail ou école) (5%)

Autre activité (6%)

La plupart des usagers du canal de Lachine, peu importe leur lieu de résidence, circulent surtout à bicyclette sur la piste aménagée (voir en annexe le tableau 6). La majorité de ces derniers (59%) indiquent être venus plus de cinq fois au site depuis son ouverture en 1978; 20% des cyclistes en randonnée précisent être venus 100 fois ou plus; près de deux personnes sur trois passant sur le site pour aller au travail ou à l'école peuvent en dire autant à l'été 1982 (voir en annexe le tableau 7).

Contexte de visite au site

Si les visiteurs du canal de Lachine sont pour la plupart des usagers de la piste cyclable, ils n'y viennent pas tous dans le même contexte; nous avons défini trois situations dans lesquelles le visiteur du canal de Lachine peut se trouver lors de son passage sur le site: soit que la visite (passage ou arrêt) au canal de Lachine est le but unique de son excursion, ou que celle-ci s'inscrit comme une des étapes d'un circuit comportant plusieurs endroits à visiter ou enfin, que la visite n'est qu'un passage sur le site nécessaire pour accéder à un endroit précis.

Répartition des visiteurs selon leur contexte de visite au site et leur activité principale

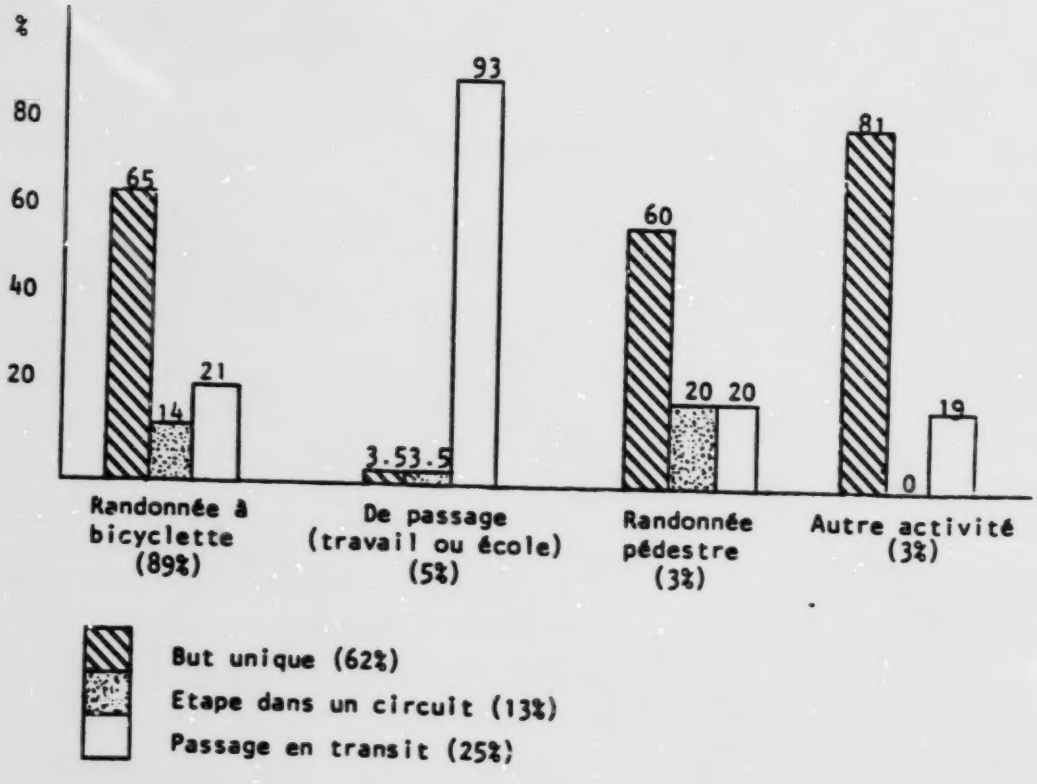

Soixante-deux pour cent des visiteurs du canal de Lachine y accèdent en ayant ce site comme but unique de leur excursion. Un visiteur sur quatre est en situation de transit au site car il en profite pour accéder à un endroit précis à l'extérieur du site; la plupart de ces derniers le font à bicyclette. Aux visiteurs transitant dans le cadre de leur randonnée à bicyclette, il faudrait ajouter les cyclistes passant sur le site pour aller à leur travail ou à l'école pour obtenir l'ensemble des personnes qui circulent à bicyclette en tant que moyen pour se déplacer (voir en annexe le tableau 8).

Les visiteurs en transit (25%) se rendent surtout dans le Vieux-Montréal et le Vieux-Port (8%), à Lachine ou dans la partie ouest de l'île (5%), à l'île Sainte-Hélène (2%), à Lasalle (2%), au centre-ville (2%), dans le secteur St-Henri/Pointe St-Charles/Petite Bourgogne (2%), dans celui de Ville Emard/Côte St-Paul (1%) et enfin, dans Verdun, St-Pierre, Montréal-Ouest, Mont-Royal, au bassin olympique, à Ste-Anne-de-Bellevue ou à St-Lambert (4%).

Les deux tiers des usagers riverains au canal considèrent le site comme le but unique de leur déplacement; les autres visiteurs demeurant dans la région administrative de Montréal (06) définissent aussi leur visite dans ce même contexte (jusqu'à 73% pour ceux ne résidant pas sur l'île). Cependant, les résidents à l'extérieur de la région 06 profitent plutôt de leur passage à Montréal pour réaliser un circuit comprenant une visite au canal de Lachine (71%) (voir en annexe le tableau 9).

Répartition des visiteurs selon leur contexte de visite au site et le moment où ils s'y présentent

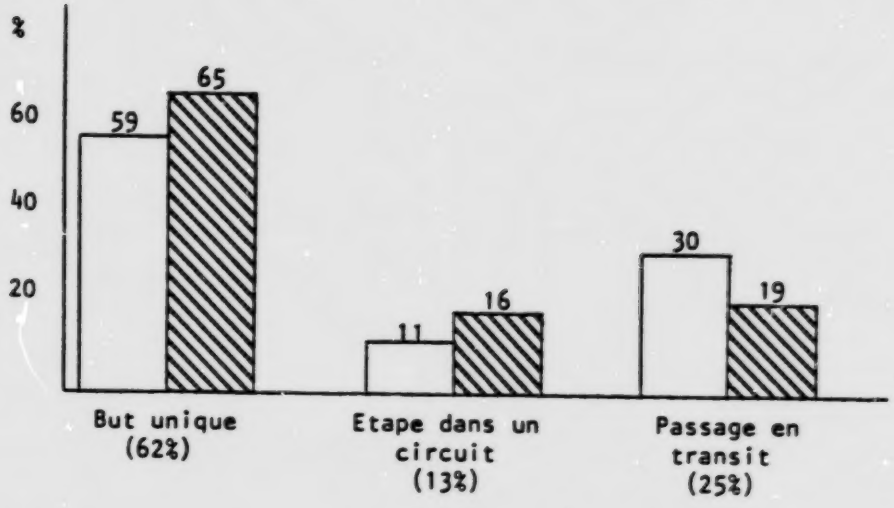

En fin de semaine, 65% des visiteurs considèrent le canal de Lachine comme le but unique de leur déplacement; cette proportion est de 59% en semaine. Inversement, les visiteurs en transit comptent pour 30% des usagers en semaine et 19% de ceux en fin de semaine.

Utilisation du site

La majorité des visiteurs (55%) disent n'utiliser qu'une partie de la piste (43%) ou un secteur particulier (12%); alors qu'en fin de semaine, ils sont aussi nombreux à parcourir l'ensemble de la piste qu'à en utiliser une partie seulement, en semaine, 59% des usagers indiquent ne pas utiliser toute la piste ouverte à la circulation.

Selon leur lieu de résidence, on note certaines différences quant au type d'utilisation de la piste; selon le découpage géographique retenu, sauf pour les visiteurs de la ville de Lachine, les usagers qui ont une plus grande propension à parcourir toute la piste sont ceux demeurant à l'extérieur de l'Île de Montréal (voir en annexe le tableau 10).

Secteurs les plus utilisés

Afin d'estimer le niveau d'utilisation de différents secteurs du canal de Lachine, deux définitions de zones géographiques ont servi de grille d'analyse des données recueillies sur la partie du site utilisée (question 13). La première divise le site en deux zones, Lachine/Côte St-Paul et Côte St-Paul/Bonaventure; la deuxième le fait en cinq secteurs, soit Lachine, Lasalle, Chemin de halage (St-Pierre/Côte St-Paul), Ecluse n° 4-Charlevoix (Côte St-Paul/Charlevoix) et Bonaventure (Des Seigneurs/Bonaventure).

Selon les types de visiteurs interviewés, peut-être en proportion plus mobiles, on estime que l'utilisation de la piste se répartit comme suit:

. 57% des utilisateurs indiquent se rendre dans les deux zones, Lachine/Côte St-Paul et Côte St-Paul/Bonaventure, et les parcourir en tout (45%) ou en partie (12%),
. 18% des utilisateurs ne fréquentent que la première zone, celle de Lachine/Côte St-Paul, ou une partie de celle-ci,
. et 25% des utilisateurs parcourent (visitent) exclusivement la piste (les secteurs) de la deuxième zone, celle de Côte St-Paul/Bonaventure, ou une partie de cette dernière.

La zone Lachine/Côte St-Paul est fréquentée en tout ou en partie par 75% de l'ensemble des utilisateurs du canal de Lachine; celle de Côte St-Paul/Bonaventure l'est par 82% (voir en annexe le tableau 11). L'hypothèse, émise par un gestionnaire du parc, selon laquelle le secteur le plus fréquenté est celui de Bonaventure a pu être vérifiée compte tenu des résultats de l'enquête; l'utilisation du site, davantage hétérogène dans la première zone (voir en annexe les tableaux 11, 12 et 13), peut cependant expliquer une partie des résultats sur l'utilisation de la piste cyclable dans la deuxième zone (pourcentages des répondants dans les 2 zones).

En utilisant la deuxième définition de zones géographiques, on trouve la structure suivante d'utilisation du site.

Répartition des visiteurs selon le(s) secteur(s) utilisé(s)

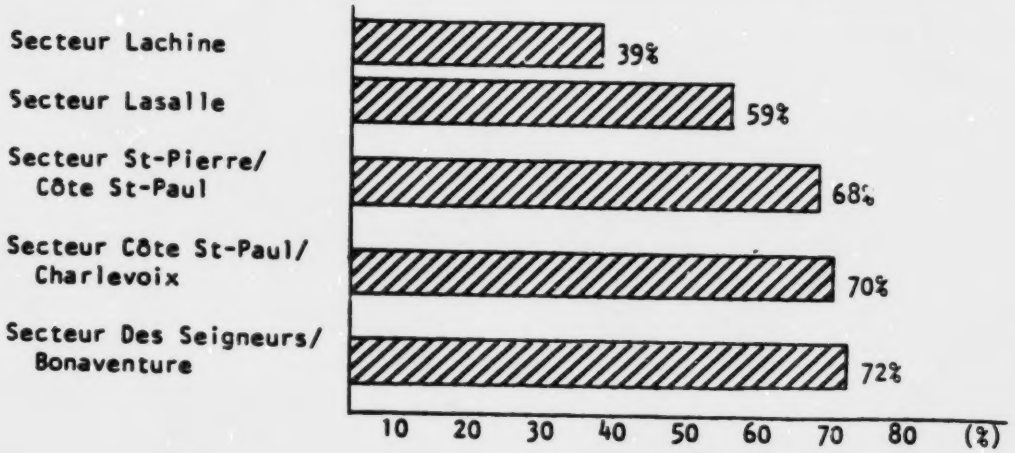

Plus de la moitié des visiteurs rencontrés ont mentionné qu'ils avaient parcouru ou qu'ils avaient l'intention de parcourir la plupart des kilomètres aménagés en piste piétonne ou cyclable le long du canal de Lachine (voir en annexe le tableau 12). Alors que 35% des visiteurs indiquent avoir utilisé le secteur Bonaventure (Vieux-Port) comme point d'accès à la piste, 16% mentionnent celui de Côte St-Paul, 16% l'Île Monk, 9% St-Pierre, 8% Charlevoix et 5% Lasalle; seulement 4% des visiteurs indiquent le secteur Des Seigneurs à la limite des quartiers de Pointe St-Charles et de Griffintown (2%) ou celui de Fenêtre Notre-Dame (2%); enfin, 7% précisent d'autres accès, principalement la halte Atwater (6%) ou des rues comme Peel, Richmond et autres (1%).

Le tableau 12 (en annexe) fournit de nombreuses informations sur l'utilisation de la piste selon le lieu d'accès; ainsi, des visiteurs qui accèdent à la halte de Côte St-Paul (100%), 69% utilisent le secteur de la piste situé entre les haltes de Côte St-Paul et de Charlevoix et encore 60% parcourent celui entre Des Seigneurs et Bonaventure; de la même manière, 55% se dirigent, en premier ou en deuxième, dans l'autre direction en se rendant à la halte St-Pierre. De ceux qui accèdent à Côte St-Paul, 43% atteignent le secteur de la halte Lasalle et 15% seulement, celui de l'Île Monk.

Selon le contexte de leur venue et utilisation du site, les visiteurs qui considèrent le canal de Lachine comme le but unique de leur excursion accèdent en plus grand nombre par la halte Bonaventure (35%), celle de Lachine (20%) et celle de Côte St-Paul (15%). Les visiteurs définissant le site comme une étape de leur excursion accèdent surtout par la halte Bonaventure aussi (32%), celle de St-Pierre ensuite (17%) et celle de Lachine enfin (13%). Quant aux passants en "transit" sur le site, ils accèdent en plus grand nombre encore par Bonaventure (37%), par Côte St-Paul (22%) et par Charlevoix (11%) (voir en annexe le tableau 13).

Durée de la visite

Les usagers passent en moyenne approximativement 1.75 heures (1 heure 44.3 minutes) au canal de Lachine; c'est de façon à peu près équivalente que les visiteurs du site utilisent les équipements de Parcs Canada durant moins d'une heure (31%), entre une et deux heures (33%) ou plus de deux heures (36%); 20% passent 3 heures et plus sur le site. Les cyclistes en randonnée principalement indiquent circuler en moyenne 1 heure 52 minutes; une moins grande proportion d'entre eux (25%) ne passent pas une heure sur le site (voir en annexe le tableau 14).

Répartition des visiteurs selon la durée de leur visite au site

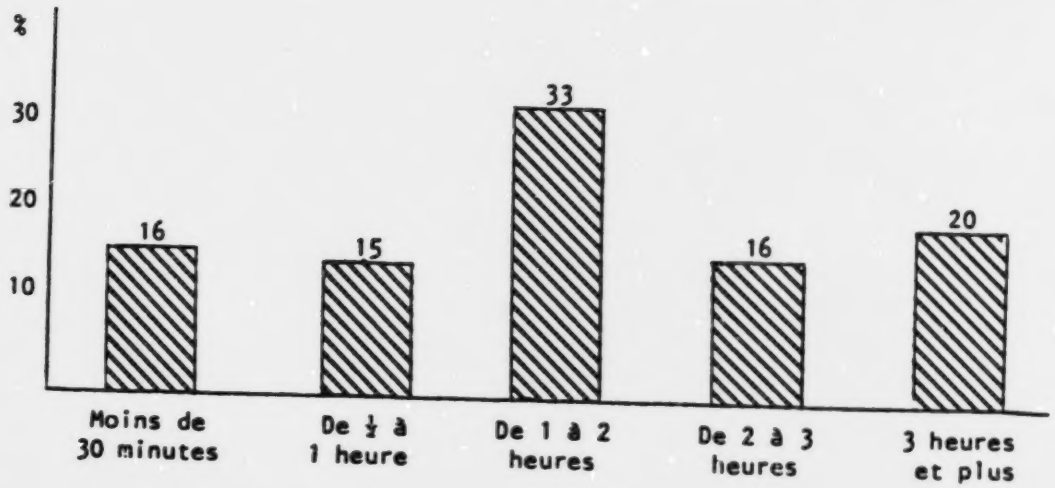

Selon le contexte de leur venue au canal de Lachine, on remarque quelques différences dans le temps consacré à profiter du site; alors que les visiteurs en "transit" restent moins d'une heure au site dans une proportion de 63%, 82% des visiteurs venant uniquement au canal de Lachine (but unique) passent plus d'une heure; ces derniers y viennent en moyenne près de 2 heures. Les deux tiers des visiteurs ayant inscrit le site à l'intérieur d'une "excursion-circuit" passent, eux aussi, au moins une heure sur le site (voir en annexe le tableau 15).

3.4 Leurs attentes, suggestions et commentaires

Soixante-douze pour cent des visiteurs du canal de Lachine expriment des attentes en termes d'activités, de services ou d'installations à l'été 1982; en outre, ces derniers manifestent leurs besoins bien davantage au sujet d'installations nécessaires pour un séjour plus confortable sur le terrain qu'au sujet d'activités ou de services souhaitables dans un avenir rapproché. Le fait qu'il n'y ait pas de différence significative, avant et après pondération, dans la répartition des répondants selon leur activité principale et selon qu'ils manifestent ou non des attentes, nous permet de présenter les éléments recueillis en estimant qu'ils sont représentatifs des sujets d'intérêt pour les usagers à l'été 1982.

Aussi, étant donné la grande majorité des cyclistes (en randonnée ou en transit), il faut noter que la plupart des personnes qui s'expriment au sujet de leurs attentes font partie de cette clientèle (voir en annexe le tableau 16). Les visiteurs riverains au canal manifestent quant à eux des besoins dans une proportion de 67% (voir en annexe le tableau 17).

Répartition des visiteurs selon le contexte de leur venue au site et selon qu'ils expriment ou non des attentes

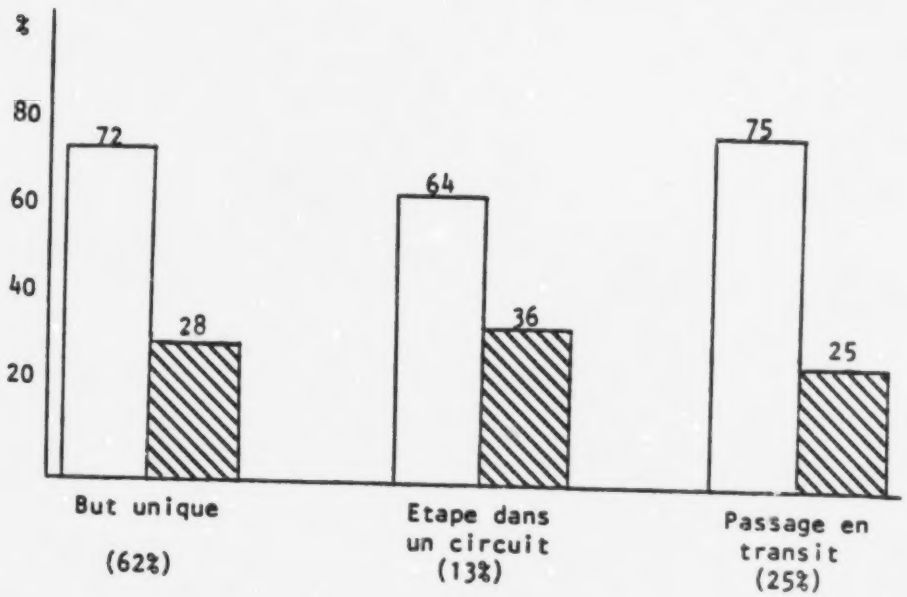

Aimeraient retrouver certaines améliorations le long du canal (72%)

N'ont pas manifesté d'attentes à ce sujet (28%)

Les visiteurs ayant comme destination unique le site du canal de Lachine (62%) ainsi que ceux l'utilisant comme voie de communication pour atteindre rapidement ou sécuritairement leur école, leur lieu de travail, un point de divertissement, de magasinage ou autres (25%), profitent davantage de l'occasion qui leur est donnée par l'enquête pour manifester leurs attentes en regard du site, cet espace vert en milieu urbain. Pour plus de clarté, les différentes suggestions mentionnées à la fin du questionnaire ont été regroupées avec les attentes énoncées en termes de services, d'activités et d'installations;

l'ensemble des éléments sont classés par sujet et par ordre d'importance telle qu'exprimée par les usagers du canal de Lachine à l'été 1982.

Installations et services

Au sujet d'équipements, on demande:

. Des points d'eau potable (abreuvoirs ou buvette, robinet pour remplir les bouteilles de cyclistes),	220 répondants, soit 69% des visiteurs qui expriment des besoins,
. Des bâtiments de service (toilettes),	55 répondants (17%)
. D'autres pistes cyclables vers Verdun, vers l'est et une piste pour accéder à l'Ile-des-Soeurs de façon plus sécuritaire,	31 répondants (10%)
. D'installer plus de tables de pique-nique,	6 répondants (2%)
. D'installer des téléphones le long de la piste (pour les cas d'urgence et autres),	6 répondants (2%)
. D'aménager une piscine,	5 répondants (1%)
. D'installer une clôture le long du canal (cyclisme sécuritaire),	4 répondants (1%)
. D'installer des abris pouvant être utilisés en cas de pluie,	3
. Des poêles "barbecue" dans les aires de pique-nique,	3
. D'adapter les abords et le canal pour l'utilisation d'embarcations légères (canot),	1
. D'aménager une piste spéciale pour les usagers s'entraînant pour la course (bicyclette),	1
. D'aménager un terrain de camping pour cyclistes,	1
. D'aménager une plage,	1
. D'installer des douches.	1

Pour l'amélioration des conditions d'utilisation du site (de la piste), on aimerait:

. Que soit maintenu l'éclairage de la piste durant la soirée et la nuit (travailleurs et autres) - St-Henri,	16 répondants (5%)
. L'asphaltage de la piste sur tout son parcours,	16 répondants (5%)
. L'aménagement de traverses plus sécuritaires aux intersections de la piste et des rues et ponts (St-Pierre) (tunnels, adaptation des niveaux de la rue et de la piste, intersections dangereuses),	16 répondants (5%)
. La dépollution du canal,	14 répondants (4%)
. Des lignes blanches ou jaunes sur la piste (sécurité, ordre),	8 répondants (3%)
. Que soient aménagés plus d'accès au site (une personne demande l'amélioration de ceux existants),	7 répondants (2%)
. La réparation des traverses de voies ferrées (bicyclettes facilement endommagées),	6 répondants (2%)
. Un meilleur entretien de la piste cyclable (trous, branches basses des arbres, vitre cassée),	4 répondants (1%)
. Trouver plus de bancs,	3 répondants (1%)
. Voir plus de poubelles sur le site,	1
. Que soient installés des feux de circulation aux points d'intersection achalandés,	1
. Une signalisation adéquate des courbes sur la piste (panneaux),	1
. L'entretien de la piste durant l'hiver (marche).	1

En termes de services, les usagers du canal de Lachine aimeraient retrouver sur le site:

. Des équipememts de restauration ou de rafraîchissement (casse-croûte, distributrice, cantine, snack-bar),	40 répondants (13%)
. Un service de location et de réparation de bicyclette (dépannage),	11 répondants (3%)
. Un service de sécurité plus présent (surveillance générale, sécurité en soirée),	7 répondants (2%)
. La tenue de clinique de sécurité,	1
. L'organisation de jeux d'hébertisme (exercices physiques).	1

Pour une meilleure diffusion de l'information, on demande ou on suggère:

. Plus d'indications sur le site (la piste) (information davantage disponible),	14 répondants (4%)
. Une meilleure signalisation à l'extérieur du site,	5 répondants (2%)
. Plus de publicité sur l'existence du site,	2 répondants (1%)
. La diffusion de la réglementation par l'installation de panneaux,	1
. L'indication des téléphones publics à l'extérieur du site (panneaux).	1

Commentaires ou suggestions

La plupart des commentaires recueillis expriment la satisfaction des Montréalais enquêtés à pouvoir profiter d'un espace vert très agréable à parcourir; en effet, près de 70% des commentaires recensés ont trait à la beauté du parc; on trouve le site très beau, agréable et plutôt bien situé ainsi que la piste fort pratique.

On note quelques commentaires ou suggestions au sujet de l'aménagement paysager du parc; on souhaite que soient plantés plus d'arbres sur le site (8 répondants), davantage de fleurs (6 répondants); on aimerait un meilleur entretien de celles qui y sont déjà (2) et un aménagement plus valloné de la piste cyclable (1).

D'autres commentaires ont trait à divers sujets; ils sont énoncés par ordre décroissant de mention:

- On trouve les cahots de ralentissement fort dangereux (3 répondants).
- On suggère d'interdire aux piétons l'accès à la piste cyclable (1 répondant).
- On suggère d'enlever les édifices (bâtisses) qui ne sont plus utilisés.
- On remarque que les voitures de police détériorent le pont dans le secteur Bonaventure en l'utilisant de façon répétée.
- On demande l'aménagement d'un pont pour atteindre la rive sud par voies cyclables.
- On recommande la réparation du pont de Lasalle.
- On pense que pour plus de sécurité, toutes les bicyclettes devraient être munies de lumières.
- On demande d'interdire les chiens sur la piste.
- On suggère d'interdire aux travailleurs des usines des environs du site de stationner dans les emplacements aménagés pour les usagers.
- On dit apprécier les supports à bicyclette en place.

Enfin, un visiteur a manifesté sa satisfaction au sujet de la bonne signalisation qui l'a guidé sur le site du canal de Lachine; un autre s'est dit satisfait de la présentation de la pièce de théâtre qu'il a particulièrement appréciée.

4.0 TROIS CLIENTELES PARTICULIERES

Seulement quelques lignes pour segmenter les visiteurs selon la période retenue durant la semaine pour venir utiliser, par choix ou par nécessité, les berges du canal de Lachine. Suite à l'analyse des données, on peut identifier deux clientèles sur plusieurs points distinctes selon les tendances observées dans leurs caractéristiques socio-géographiques, leurs activités et leur utilisation du site. Ces clientèles, des visiteurs venant en semaine et d'autres en fin de semaine, se perdent toutefois dans une masse de clients semblables qui viennent autant en semaine qu'en fin de semaine, et n'ont, dans les faits, aucune raison apparente de privilégier un moment ou l'autre.

Une clientèle en semaine est identifiable:

- par sa répartition géographique relativement plus riveraine au canal (lieu de résidence près du canal: 21% par rapport à 7% en fin de semaine),
- par la concentration dans la zone Lachine-Côte St-Paul de sa municipalité de résidence (Lachine, Lasalle, St-Pierre et Montréal-Ouest),
- par sa plus grande proportion à choisir de s'exprimer en anglais lors de contacts avec le personnel en place,
- par sa plus grande proportion à transiter (de passage seulement) par les pistes ou accès
- et à le faire dans le cadre d'un déplacement pour se rendre au travail ou à l'école (9% comparativement à 1% en fin de semaine).

Si la plupart des visiteurs en semaine effectuent une randonnée à bicyclette lors de la visite du site (83%), cette clientèle se limite toutefois davantage à n'utiliser qu'une partie de la piste ouverte à la circulation.

Une clientèle en fin de semaine se caractérise:

. par sa provenance relativement plus éloignée du canal (une plus grande proportion vient de l'extérieur de l'île de Montréal),
. par sa composition plus dense de nouveaux usagers (28% comparativement à 15% en semaine),
. par son caractère francophone la portant à communiquer davantage en français avec le personnel (91% par rapport à 84% en semaine),
. par sa plus grande propension à effectuer une randonnée à bicyclette en tant qu'activité récréative (96% comparativement à 83% en semaine)
. et à le faire en considérant légèrement davantage la piste du canal comme le but unique de l'excursion (65% par rapport à 59% en semaine).

Une autre clientèle, restreinte pour l'instant, est aussi reconnaissable par sa propension plus élevée à inscrire sa visite au canal de Lachine dans un circuit de plusieurs pistes ou endroits visités; celle-ci réside davantage dans la municipalité de Montréal ou à l'extérieur de la région administrative 06, vient présentement principalement en fin de semaine, effectue essentiellement une randonnée à bicyclette, accède en plus grand nombre à la halte Bonaventure et utilise toute la piste ouverte à la circulation en passant en moyenne près de deux heures sur les berges du canal de Lachine.

CONCLUSION

L'étude réalisée à l'été 1982 au site du canal de Lachine fournit de nombreuses informations sur la clientèle. L'ensemble des données recueillies ont d'abord permis d'élaborer une méthode d'estimation de la fréquentation du site pouvant être appliquée mensuellement à compter du mois de mai 1982. La fréquentation du canal de Lachine est définie en termes de personnes qui utilisent la piste cyclable et les propriétés de Parcs Canada attenantes au canal; la fréquentation du site est estimée entre 7 et 22 heures chaque jour où un certain service est offert sur le terrain, soit un service de patrouille de sécurité ou un service de guides; cette fréquentation est en deçà de l'utilisation annuelle du site puisqu'elle ne tient pas compte de la venue de cyclistes, skieurs de fond ou autres avant la mi-mai et après la mi-octobre. Dans un deuxième temps, grâce aux interviews réalisées auprès de plus de quatre cents visiteurs du canal de Lachine, les résultats de l'enquête permettent d'esquisser le profil socio-géographique des utilisateurs du site, leurs activités et leurs attentes en fonction du type de visite effectuée par ces derniers.

Au sujet de la méthode d'estimation recommandée, plusieurs variables sont considérées comme ayant un certain impact sur la détermination de la fréquentation; quelques-unes de ces variables agissent directement: le type de jour en semaine ou en fin de semaine, la période de l'année au printemps, à l'été ou à l'automne, de même que l'indice quotidien de la base d'estimation de la halte Lasalle; d'autres variables interviennent indirectement en général dans les modèles retenus, par exemple, le type d'utilisateurs cyclistes ou autres, et directement quand une donnée quotidienne est manquante à la base d'estimation, soit le temps selon les conditions météorologiques générales observées.

Ainsi, grâce à l'ensemble des données recueillies à l'été 1982, nous estimons à 270,695 visiteurs, le nombre de personnes venues entre 7 et

22 heures au site du canal de Lachine du 15 mai au 6 septembre et au cours des jours de fins de semaine et jours fériés jusqu'au 11 octobre 1982; tous ces visiteurs avaient la possibilité de profiter de différents services offerts sur le terrain.

Les résultats de l'enquête caractérisent les visiteurs qui profitent des aménagements du site du canal de Lachine de la mi-juin à la mi-septembre. Les procédures d'échantillonnage des répondants privilégiées compte tenu du nombre d'accès au site, du choix de la localisation de sept (7) postes d'enquêtes sur une trentaine de lieux d'accès et de la mobilité relative fort différente des deux principaux types de visiteurs, les cyclistes et les piétons, nous portent à escompter une sous-représentation des piétons utilisateurs exclusivement des aires de détente secondaires. Toutefois, ayant pris soin de différencier les caractéristiques des visiteurs en tenant compte de cette distinction et en fonction de la pression sur les services qu'exerce cette clientèle comparativement à celle des cyclistes, nous croyons que le nombre de questionnaires complétés, le suivi rigoureux des procédures sur le terrain et l'analyse des données permettent de statuer sur l'habilité des résultats de l'enquête à nous faire mieux connaître la clientèle du canal de Lachine en regard de son profil, de ses activités et de ses attentes.

Les visiteurs du canal de Lachine demeurent dans la région administrative de Montréal, codée 06, dans une proportion de 99%. La plupart réside dans la division de recensement de l'Ile-de-Montréal (91%); alors que 15% des usagers demeurent dans des zones adjacentes au canal de Lachine, appelées riveraines, 76% viennent d'ailleurs sur l'Île de Montréal. Les visiteurs résidant en dehors de la région 06 proviennent surtout de l'extérieur de la province de Québec.

Alors que 70% des visiteurs ont comme langue maternelle le français, 26% ont l'anglais et 4% une autre langue. Pour communiquer avec les enquêteurs, cependant, 87% des visiteurs ont choisi de s'exprimer en français et 13% en anglais. En semaine, 16% des visiteurs ont préféré s'exprimer en anglais, alors que cette proportion descendait à 9% en fin de semaine. Le nombre de personnes par groupe est de 1.9 en moyenne.

La majorité des visiteurs âgés de 12 ans et plus ont moins de 13 années de scolarité (56%); 21% n'ont pas terminé une dizième année. Un visiteur sur cinq a atteint un niveau universitaire.

Seulement 21% des visiteurs viennent pour la première fois au site du canal de Lachine; la proportion de nouveaux utilisateurs est plus élevée en fin de semaine (28%) qu'en semaine (15%). De 1978 à 1982, les usagers indiquent être venus au moins 35 fois en moyenne; à l'exception des nouveaux venus, ils ont eu l'occasion de venir au moins 45 fois en moyenne.

Quatre-vingt-neuf pour cent des visiteurs mentionnent avoir comme activité principale sur le site la randonnée à bicyclette; peu d'usagers précisent y faire principalement de la randonnée pédestre (3%), du "jogging" (1%) ou une autre activité récréative (2%); toutefois, 5% des usagers ne faisant que circuler sur le site pour se rendre à leur travail ou à l'école ont ainsi inscrit leur passage à pied ou à bicyclette dans un autre contexte que celui en partie ou en tout récréatif.

De l'ensemble des visiteurs, 62% considèrent le site du canal de Lachine comme le but unique de leur excursion, 13% le voient plutôt comme une étape à l'intérieur d'un circuit de plusieurs endroits visités et 25% s'en servent comme lien de communication pour transiter vers le Vieux-Montréal et le centre-ville surtout (10%), vers Lachine et le West Island (5%), vers l'Île Ste-Hélène (2%), vers Lasalle (2%) ou d'autres points en ville (6%).

Un plus grand nombre de visiteurs n'utilisent qu'une partie seulement des 11 kilomètres de la piste du canal; si on fait exception de ceux qui ne profitent pas de la piste cyclable (12% n'utilisent qu'un secteur particulier), 45% parcourent la piste sur toute sa longueur et 43% n'en utilisent qu'une partie seulement. La zone Côte St-Paul-Bonaventure est, en tout ou en partie, un peu plus utilisée que celle de Lachine-Côte St-Paul, soit 82% comparativement à 75%. Les usagers accèdent principalement au site par la halte Bonaventure (35%), à la hauteur de Côte St-Paul (16%) en se dirigeant vers l'est ou vers l'ouest, à l'île Monk de Lachine (16%), à St-Pierre (9%) ou à Charlevoix (8%). En divisant le site en cinq secteurs d'utilisation d'est en ouest, on peut répartir le degré d'utilisation de la piste de la manière suivante: 72% des usagers parcourent en tout ou en partie le secteur Bonaventure-Des Seigneurs, 70% celui de Charlevoix-Côte St-Paul, 68% celui de Côte St-Paul-St-Pierre, 59% la portion St-Pierre-Lasalle et 39% le secteur de l'île Monk à Lachine.

Les visiteurs passent en moyenne 1.75 heures; alors que 31% restent moins d'une heure sur le site, le tiers y passent entre 1 et 2 heures, 16% entre 2 et 3 heures et 20% plus de 3 heures.

Les usagers des berges du canal de Lachine, étant donné leur bonne expérience du terrain, ont exprimé en grand nombre (72%) et clairement leurs attentes pour l'amélioration des conditions de visite et d'utilisation de la piste. Près de 70% des gens qui se sont exprimés demandent des points d'eau potable et 17% des bâtiments de service; 13% aimeraient retrouver des services de restauration ou de rafraîchissement, d'autres suggèrent que soit maintenu l'éclairage de la piste durant la soirée et la nuit (5%), que la piste soit asphaltée (5%) et enfin, que les intersections des rues, ponts, tunnels et piste soient aménagées de façon sécuritaire pour tous (5%).

Le nombre de commentaires recueillis et la nature de ceux-ci démontrent la satisfaction des Montréalais à pouvoir profiter de cet aménagement qu'est le site du canal de Lachine. Plus des deux tiers des commentaires recensés portent sur la beauté du site et sur sa situation pratique et accommodante. Plusieurs visiteurs suggèrent l'aménagement d'autres pistes cyclables pour joindre celles déjà aménagées dans les municipalités avoisinantes ou balisées dans de nombreuses rues de la ville. La polarisation des attentes et des opinions permet de confirmer le caractère particulièrement "homogène" des différentes clientèles au delà des raisons qui les amènent à utiliser les berges du canal de Lachine.

Enfin, si les données recueillies à l'été 1982 nous ont permis d'être davantage fixé sur le nombre d'usagers du site du canal de Lachine en saison estivale, le type d'utilisation qu'ils font du site, leurs activités, la raison de leur venue et les attentes exprimées ne nous permettent pas de les définir tous comme des utilisateurs potentiels des services d'interprétation de Parcs Canada; en effet, une grande partie des visiteurs du canal de Lachine à l'été 1982 considèrent le site pour l'équipement récréatif qu'il constitue bien davantage que pour l'outil de sensibilisation à l'importance stratégique du fleuve Saint-Laurent dans l'histoire du pays qu'il représente à une échelle réduite. Si de façon enveloppante, le visiteur du canal de Lachine peut sentir le milieu industriel qui l'entoure, la compréhension et l'illustration de son impact sur le développement du territoire et l'urbanisation ne sont toutefois pas nécessairement à sa portée à l'été 1982. Une approche différenciée dans la manière de contacter les diverses clientèles devrait assurer une diffusion plus adéquate du mandat de Parcs Canada au canal de Lachin .

ANNEXES

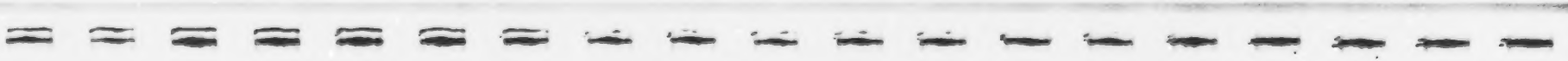

CANAL DE LACHINE - ECHEANCIER

LOCALISATION	JUIN							JUILLET									AOUT											SEPTEMBRE				
	24	25	26	27	28	29	30	11	12	13	14	15	16	17	30	31	1	2	3	19	20	21	22	23	24	25	1	2	3	4	5
1. Ile Monk (Lachine)		1			A	1			1					1	A		1		B^2					A		1		1			A
2. Halte Lasalle			1	A			1			A		1						1			B^2	A	1		1				1	A	
3. Halte St-Pierre	A^2			2						A^2	2		A^2		2	B^2				2		2		2			2			A^2	
4. Halte Fenêtre Notre-Dame		1		A	A	1			1					1			1		B^2			A				1		1			A
5. Ecluse no: 4			2		A^2		2	A^2			A^2	2				B^2		2					2		2				2		A^2
6. Halte Charlevoix			1				1			A		1			A			1			B^2		1	A	1				1	A	
7. Halte Bonaventure	A^2	2				2		A^2	2				B^2	2			2			A^2						2	A^2	2				

Observation de 10 à 20 heures sauf les 24, 27* et 28 juin, 11, 13, 14*, 16*, 30* et 31 juillet, 3, 19*, 20, 21*, 23* août, 1er*, 4 et 5 septembre.

A: de 7 à 15 heures; 1 personne

B^2: de 14 à 22 heures; 2 personnes

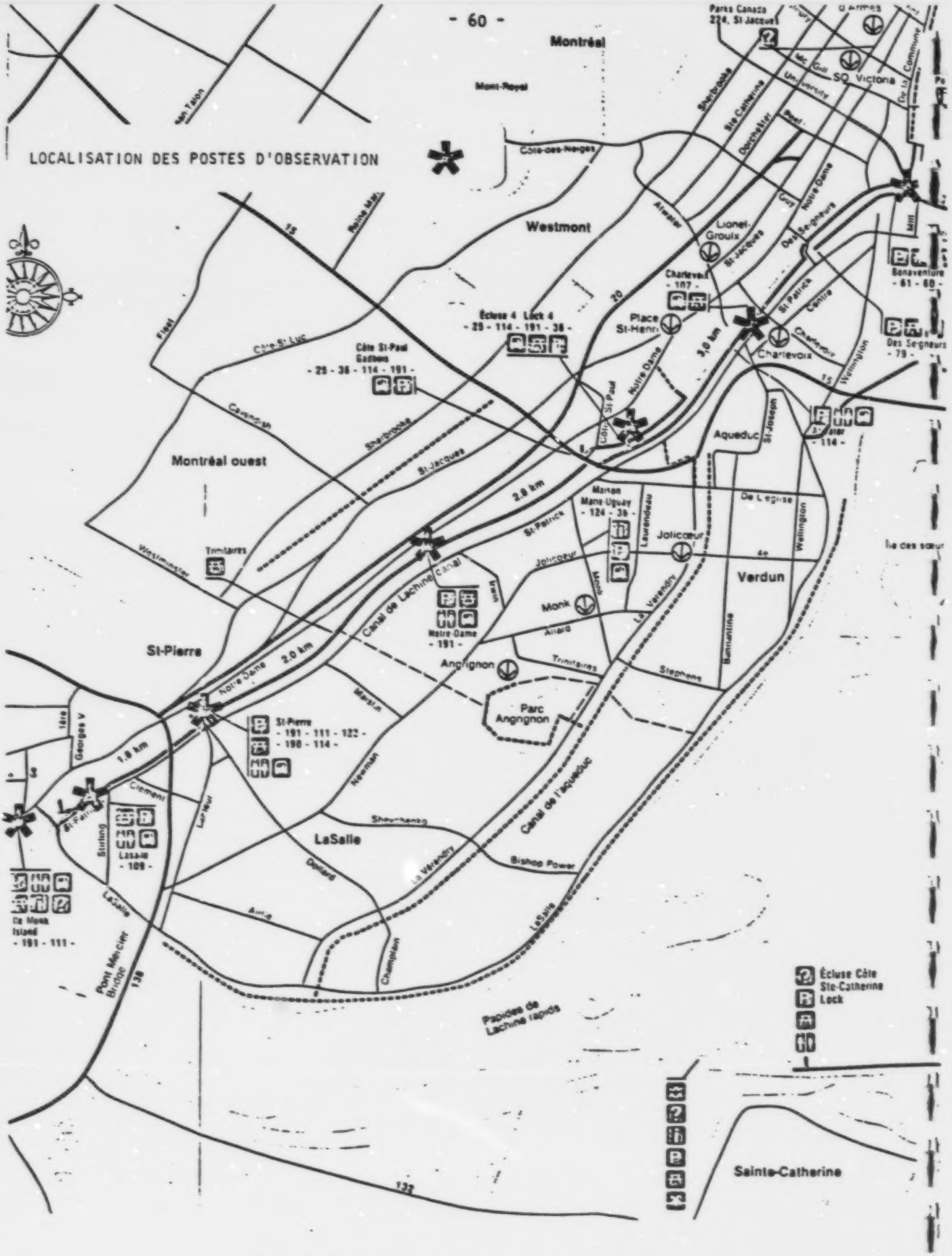
LOCALISATION DES POSTES D'OBSERVATION
Montréal
Mont-Royal
Westmont
Montréal ouest
St-Pierre
LaSalle
Verdun
Sainte-Catherine
Côte-des-Neiges
Côte St-Luc
Côte St-Paul Gadbois
- 25 - 36 - 114 - 191 -
Écluse 4 Lock 4
- 25 - 114 - 191 - 36 -
Place St-Henri
Charlevoix
- 107 -
Lionel-Groulx
St-Jacques
Aqueduc
- 114 -
Marien Marie-Uguay
- 124 - 36 -
Jolicoeur
Monk
Angrignon
Parc Angrignon
Notre-Dame
- 191 -
St-Pierre
- 191 - 111 - 122 -
- 190 - 114 -
Lasalle
- 189 -
De Monk Island
- 191 - 111 -
Bonaventure
- 61 - 69 -
Des Seigneurs
- 79 -
Écluse Côte Ste-Catherine Lock
Canal de Lachine
Canal de l'aqueduc
Rapides de Lachine rapids
Pont Mercier Bridge
Parks Canada
224, St-Jacques
Q Armes
SQ Victoria
Ile des sœur
1.8 km
2.0 km
3.8 km
2.8 km

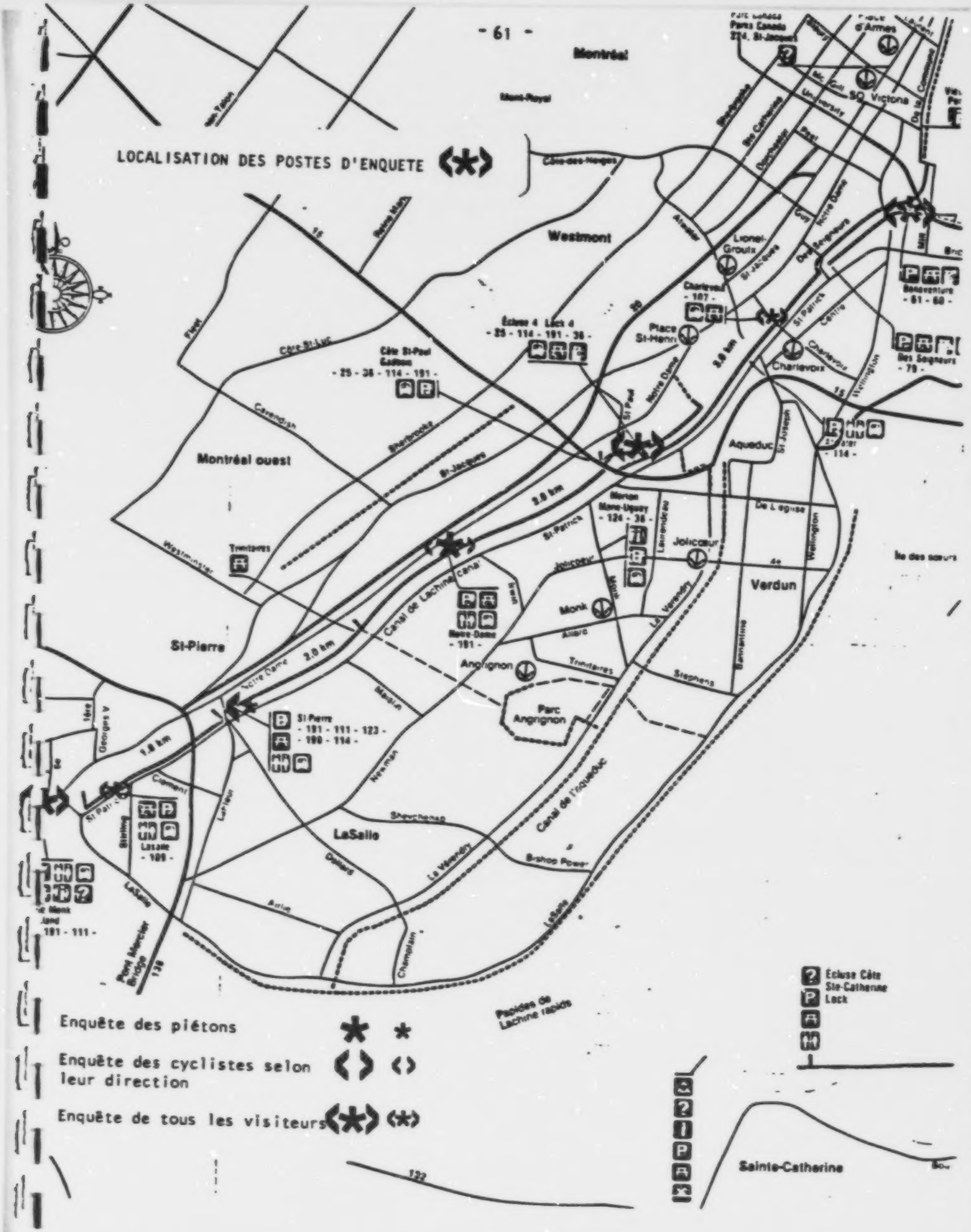
LOCALISATION DES POSTES D'ENQUETE
Montréal
Mont-Royal
Westmont
Côte-des-Neiges
Côte St-Luc
Montréal ouest
St-Pierre
LaSalle
Verdun
Aqueduc
Joliccur
Parc Angrignon
Canal de Lachine
Canal de l'Aqueduc
Rapides de Lachine
Pont Mercier Bridge
Sainte-Catherine
Place d'Armes
Square Victoria
Lionel-Groulx
Place St-Henri
Charlevoix
Angrignon
Monk
Jolicœur
Notre-Dame
St-Patrick
Wellington
Atwater
Westminster
Cavendish
Sherbrooke
St-Jacques
Côte St-Paul
Côte St-Luc
Décarie
Bonaventure
Ste-Catherine
Stephens
Shevchenko
Bishop Power
Champlain
Île des sœurs
Écluse 4 Lock 4
Côte St-Paul Lock
St-Pierre
Marien Mona-Uquay
Notre-Dame
Lasalle
Éclusa Côte Ste-Catherine Lock
Enquête des piétons
Enquête des cyclistes selon leur direction
Enquête de tous les visiteurs

FICHE D'OBSERVATION

CANAL DE LACHINE

CODE DE L'ENQUETEUR

ZONE DE DENOMBREMENT:

1. ☐ Ile Monk
2. ☐ Halte Lasalle
3. ☐ Halte St-Pierre
4. ☐ Halte Fenêtre Notre-Dame
5. ☐ Ecluse no. 4
6. ☐ Halte Charlevoix
7. ☐ Halte Bonaventure
8. ☐ Autre (précisez) _____

JOUR D'OBSERVATION

TYPE DE JOUR:

1. ☐ En semaine
2. ☐ En fin de semaine

HEURE	NOMBRE DE PERSONNES						
	A BICYCLETTE		A PIED			AUTRES	TOTAL
	circulation	accès	pique-nique	de passage	jogging		
De 7:00 à 8:00							
De 8:00 à 9:00							
De 9:00 à 10:00							
De 10:00 à 11:00							
De 11:00 à 12:00							
De 12:00 à 13:00							
De 13:00 à 14:00							
De 14:00 à 15:00							
De 15:00 à 16:00							
De 16:00 à 17:00							
De 17:00 à 18:00							
De 18:00 à 19:00							
De 19:00 à 20:00							
De 20:00 à 21:00							
De 21:00 à 22:00							
Total (période observée)							

Remarque(s): _____

RECENSEMENT DES VISITEURS

CANAL DE LACHINE

Localisation: Secteur Halte Lasalle

Heure: 12h45 à 13h45

Mois: _____

DATE	NOMBRE DE PERSONNES			REMARQUES
	CYCLISTES	AUTRES	TOTAL	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				

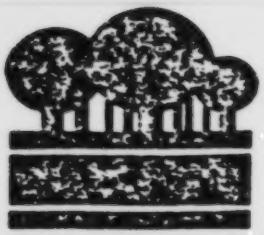

ÉTUDE SUR LES VISITEURS ET LEURS BESOINS

Afin de mieux vous servir, nous vous invitons à répondre à quelques questions; la connaissance de vos attentes nous aidera à mieux les satisfaire.

1. CANAL DE LACHINE [2][8][2] (01–03)

2. Numero du questionnaire [ ][ ][ ] (04–06)

3. Date de l'enquête [0][ ][ ][ ] (07–10)

4. Heure de l'entrevue [ ][ ] (11–12)

5. Localisation: (13)
   1. ☐ Île Monk
   2. ☐ Halte Lasalle
   3. ☐ Halte St-Pierre
   4. ☐ Halte Fenêtre Notre-Dame
   5. ☐ Écluse no. 4
   6. ☐ Halte Charlevoix
   7. ☐ Halte Bonaventure

6. Numéro de l'enquêteur [ ]

En cas de refus de répondre, complétez les questions 7, 8, 9, 10 et 17. (14)

La raison du refus est:
1. ☐ Manque de temps
2. ☐ Manque d'intérêt
3. ☐ Autre (préciser) _____

VOUS ET LE SITE

7. Quel est votre lieu de résidence? [ ][ ][ ][ ][ ][ ] (15–20)

Rue/Quartier _____ Municipalité _____ [ ] (21)

8. Nombre de personnes dans le groupe: [ ][ ] (22–23)

9. Est-ce votre première visite sur le site depuis son aménagement (en 1978)? [ ] (24)
   1. ☐ Oui 2. ☐ Non
   Si non, combien de fois y êtes-vous déjà venu(e)? [ ][ ] (25–26)

10. Votre activité principale sur le site aujourd'hui, est: [ ] (27)
    1. ☐ La randonnée à bicyclette
    2. ☐ Le pique-nique
    3. ☐ La randonnée pédestre
    4. ☐ Le jogging
    5. ☐ De passage (travail)
    6. ☐ Autre (préciser) _____

11. Par quel endroit avez-vous accédé au site? _____ [ ][ ] (28–29)

12. Votre passage ou arrêt au Canal de Lachine est-il: [ ] (30)
    1. ☐ Le but unique de votre excursion?
    2. ☐ Une des étapes à l'intérieur d'une excursion? (circuit de plusieurs endroits visités dont le Canal de Lachine).
    3. ☐ Nécessaire pour accéder à un endroit précis? Si oui, lequel? _____ [ ] (31)
    4. ☐ Autre? (préciser) _____

13. Pour ce, utilisez-vous: [ ] (32)
    1. ☐ La piste sur toute sa longueur?
    2. ☐ Une partie de la piste seulement ou un secteur particulier? Si oui, laquelle partie ou section du site? _____ [ ][ ] (33–34)

14. Combien de temps passerez-vous approximativement sur le site aujourd'hui? [ ] (35)
    1. ☐ Moins de 30 min.
    2. ☐ De ½ à 1 heure
    3. ☐ De 1 à 2 heures
    4. ☐ De 2 à 3 heures
    5. ☐ 3 heures et plus

15. Y a-t-il des installations ou services additionnels que vous aimeriez retrouver le long du Canal de Lachine? [ ] (36)
    1. ☐ Oui 2. ☐ Non
    Si oui, en termes d'activités? _____
    en termes de services? _____
    en termes d'installations? _____

16. Combien d'années de scolarité avez-vous complétées? [ ] (37)
    1. ☐ 7 années ou moins
    2. ☐ 8 ou 9 années
    3. ☐ 10 à 12 années
    4. ☐ 13 à 15 années
    5. ☐ 16 à 18 années
    6. ☐ 19 années ou plus

17. A. La langue maternelle du répondant est: [ ] (38)
    1. ☐ Français
    2. ☐ Anglais
    3. ☐ Autre (préciser) _____

    B. La langue parlée par le répondant est: [ ] (39)
    1. ☐ Français
    2. ☐ Anglais

18. Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions? (non déjà précisés) _____

MERCI DE VOTRE COLLABORATION ET BONNE JOURNÉE

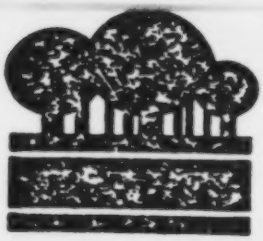

STUDY ON VISITORS AND THEIR NEEDS

To enable us to serve you better, we should like you to answer a few questions; knowing your expectations will help us to meet them better.

1. LACHINE CANAL. [2][8][2] (01–03)

2. Questionnaire number ☐☐☐ (04–06)

3. Date of survey [0]☐☐☐ (07–10)

4. Time of interview ☐☐ (11–12)

5. Location: 1. ☐ Monk Island
2. ☐ Lasalle Rest Area
3. ☐ St Pierre Rest Area
4. ☐ Fenêtre Notre Dame Rest Area
5. ☐ Lock No 4
6. ☐ Charlevoix Rest Area
7. ☐ Bonaventure Rest Area

(13)

6. Interviewer number ☐

In the event of refusal to answer, complete questions 7, 8, 9, 10 and 17. (14)

Reason for refusal:
1. ☐ No time
2. ☐ Not interested
3. ☐ Other (specify)_____

YOU AND THE SITE

7. What is your home address? ☐☐☐☐☐☐ (15–20)

Street/District _____ Municipality ☐ (21)

8. Number of persons in party: ☐☐ (22–23)

9. Is this your first visit to the site since it was developed (in 1978)? ☐ (24)
1. ☐ Yes 2. ☐ No
If the answer is no, how many times have you been here before? ☐☐ (25–26)

10. What is your main activity on the site today? ☐ (27)
1. ☐ Cycling
2. ☐ Picnic
3. ☐ Walking
4. ☐ Jogging
5. ☐ Passing through (to work)
6. ☐ Other (specify)_____

11. At what point did you enter the site? _____ ☐☐ (28–29)

12. Is your visit or stop along the Lachine Canal ☐ (30)
1. ☐ The sole purpose of your outing?
2. ☐ One stage in an outing (tour of several places including the Lachine Canal)?
3. ☐ Necessary to reach a specific location?
If the answer is yes, where?_____ ☐ (31)
4. ☐ Other? (specify) _____

13. Do your plans include covering: ☐ (32)
1. ☐ The whole length of the path?
2. ☐ Only part of the path or a particular section? If the answer is yes, which part or section of the site? ☐☐ (33–34)
_____ _____

14. Approximately how long will you be spending on the site today? ☐ (35)
1. ☐ Less than 30 minutes
2. ☐ Between ½ and 1 hour
3. ☐ Between 1 and 2 hours
4. ☐ Between 2 and 3 hours
5. ☐ 3 hours or more

15. Are there any other facilities or services that you would like to see along the Lachine Canal? ☐ (36)
1. ☐ Oui 2. ☐ No
If the answer is yes, what activities?_____
what services?_____
what facilities?_____

16. How many years' schooling have you completed? ☐ (37)
1. ☐ 7 years or less
2. ☐ 8 or 9 years
3. ☐ Between 10 and 12 years
4. ☐ Between 13 and 15 years
5. ☐ Between 16 and 18 years
6. ☐ 19 years or more

17. A. Respondent's mother tongue ☐ (38)
1. ☐ French
2. ☐ English
3. ☐ Other (specify)_____

B. Language spoken by respondent: ☐ (39)
1. ☐ French
2. ☐ English

18. Do you have any other comments or suggestions (not previously given)?_____
_____
_____

THANK YOU FOR YOUR CO-OPERATION AND HAVE A GOOD DAY

Description des régions administratives du Québec

Régions administratives Divisions de recensement	Municipalités à exclure ou à inclure dans la description des régions administratives	
	Municipalités à exclure	Municipalités à inclure
01 Bas-Saint-Laurent — Gaspésie		
01 Iles-de-la-Madeleine	0702 Biencourt	
02 Gaspé-Est	0714 Lac-des-Aigles	
03 Gaspé-Ouest	0716 Saint-Guy	
04 Bonaventure	0729 Saint-Médard	
05 Matapédia	0752 Saint-Mathieu-de-Rioux	
06 Matane	0754 Saint-Simon	
07 Rimouski (Partie)	0794 T.N.O. Rimouski, Partie Sud-Ouest	
	0798 T.N.O. Rimouski, Partie Nord-Ouest	
02 Saguenay — Lac-Saint-Jean		
90 Lac-Saint-Jean-Ouest		9904 Chibougamau
93 Lac-Saint-Jean-Est		9906 Chapais
94 Chicoutimi		9981 Mistassini, R.I.
99 Terr. du Nouveau-Québec (Partie)		
03 Québec		
07 Rimouski (Partie)	2069 Lac-Édouard	0702 Biencourt
08 Rivière-du-Loup	2094 T.N.O. Québec, Partie Nord	0714 Lac-des-Aigles
09 Témiscouata	2401 Saint-Augustin-de-Woburn	0716 Saint-Guy
10 Kamouraska	2402 Notre-Dame-des-Bois	0729 Saint-Médard
11 Charlevoix-Est	2404 Frontenac	0752 Saint-Mathieu-de-Rioux
12 Charlevoix-Ouest	2406 Lac-Mégantic	0754 Saint-Simon
13 L'Islet	2408 Piopolis	0794 T.N.O. Rimouski, Partie Sud-Ouest
14 Montmagny	2409 Val-Racine	0798 T.N.O. Rimouski, Partie Nord-Ouest
15 Bellechasse	2411 Marston	2622 Garthby
16 Montmorency - 2	2412 Audet	2624 Beaulac
17 Montmorency - 1	2414 Sainte-Cécile-de-Whitton	2626 Saints-Martyrs-Canadiens
20 Québec	2416 Nantes	2631 Saint-Praxède
21 Lévis	2418 Milan	2632 Disraëli
22 Dorchester	2436 Saint-Romain	2634 Disraëli
23 Beauce	2438 Stornoway	2636 Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown
24 Frontenac (Partie)	2731 Saint-Pierre-Baptiste	2638 Saint-Fortunat
26 Wolfe (Partie)	2736 Halifax-Sud, Partie Sud-Ouest	2639 Saint-Julien
27 Mégantic (Partie)	2738 Halifax-Nord	9748 Saint-Firmin
28 Lotbinière (Partie)	2739 Sainte-Sophie	9798 T.N.O. Saguenay, Partie Sud
29 Portneuf (Partie)	2744 Sainte-Julie	
97 Saguenay (Partie)	2746 Launerville	
	2748 Plessisville	
	2749 Plessisville	
	2751 Notre-Dame-de-Lourdes	
	2819 Villeroy	
	2839 Sainte-Françoise	
	2841 Sainte-Philomène-de-Fortierville	
	2842 Fortierville	
	2844 Saint-Jacques-de-Parisville	
	2846 Deschaillons	
	2848 Deschaillons-sur-Saint-Laurent	
	2863 Notre-Dame-de-Montauban	
	2866 Saint-Rémi	

Regions administratives Divisions de recensement	Municipalités à exclure ou à inclure dans la description des régions administratives	
	Municipalités à exclure	Municipalités à inclure
04 Trois-Rivières		
20 Québec (Partie)	3411 Trois-Lacs	2069 Lac-Édouard
27 Mégantic (Partie)	4214 Saint-David	2094 T.N.O. Québec, Partie Nord
28 Lotbinière (Partie)	4229 Saint-Gérard-Majella	2731 Saint-Pierre-Baptiste
29 Portneuf (Partie)	4231 Saint-Michel-d'Yamaska	2736 Halifax-Sud, Partie Sud-Ouest
32 Champlain	4232 Yamaska	2738 Halifax-Nord
33 Nicolet	4234 Yamaska	2739 Sainte-Sophie
34 Arthabaska (Partie)	4721 Saint-Didace	2744 Sainte-Julie
41 Drummond	4724 Masson-et-Lavioletie	2746 Launerville
42 Yamaska (Partie)	4781 Manuan, R.I.	2748 Plessisville
43 Saint-Maurice	4792 T.N.O. Maskinongé, Partie Sud	2749 Plessisville
47 Maskinongé (Partie)	4796 T.N.O. Maskinongé, Partie Nord	2751 Notre-Dame-de-Lourdes
84 Abitibi (Partie)		2819 Villeroy
		2839 Sainte-Françoise
		2841 Sainte-Philomène-de-Forbervile
		2842 Forbervile
		2844 Saint-Jacques-de-Parisville
		2846 Deschaillons
		2848 Deschaillons-sur-Saint-Laurent
		2963 Notre-Dame-de-Montauban
		2966 Saint-Remi
		8482 Obedjiwan, R.I.
		8491 T.N.O. Abitibi, Partie Est
05 Cantons-de-l'Est		
24 Frontenac (Partie)	2622 Garthby	2401 Saint-Augustin-de-Woburn
25 Compton	2624 Beaulac	2402 Notre-Dame-des-Bois
26 Wolfe (Partie)	2626 Saints-Martyrs-Canadiens	2404 Frontenac
34 Arthabaska (Partie)	2631 Sainte-Praxède	2406 Lac-Mégantic
35 Richmond	2632 Disraeli	2408 Piopolis
36 Sherbrooke	2634 Disraeli	2409 Val-Racine
37 Stanstead	2636 Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown	2411 Marston
	2638 Saint-Fortunat	2412 Audet
	2639 Saint-Julien	2414 Sainte-Cécile-de-Whitton
		2416 Nantes
		2418 Milan
		2436 Saint-Romain
		2438 Stornoway
		3411 Trois-Lacs
06 Montréal		
38 Brome	4994 T.N.O. Berthier, Partie Centre	4214 Saint-David
39 Shefford	4996 T.N.O. Berthier, Partie Nord	4229 Saint-Gérard-Majella
40 Bagot	5096 T.N.O. Joliette, Partie Centre-Ouest	4231 Saint-Michel-d'Yamaska
42 Yamaska (Partie)	5098 T.N.O. Joliette, Partie Nord	4232 Yamaska
47 Maskinongé (Partie)	6194 T.N.O. Montcalm, Partie Ouest	4234 Yamaska-Est
49 Berthier (Partie)	6196 T.N.O. Montcalm, Partie Centre-Nord	4721 Saint-Didace
50 Richelieu	6198 T.N.O. Montcalm, Partie Nord	4724 Masson-et-Lavioletie
51 Saint-Hyacinthe		4792 T.N.O. Maskinongé, Partie Sud
52 Rouville		7559 Amherst
53 Iberville		7561 Lac-des-Plages
54 Missisquoi		7601 La-Conception
55 Saint-Jean		7604 Lac-Tremblant-Nord
56 Chambly		7607 Labelle
57 Vercheres		7609 La-Minerve
58 Joliette (Partie)		7614 La-Macaza
61 Montcalm (Partie)		7692 T.N.O. Labelle, Partie Sud-Est
62 L'Assomption		
63 Terrebonne		

Regions administratives Divisions de recensement	Municipalités à exclure ou à inclure dans la description des régions administratives Municipalités à exclure		Municipalités à inclure	
06 Montreal (suite)				
64 Île-Jésus				
65 Île-de-Montréal				
66 Laprairie				
67 Napierville				
68 Huntingdon				
69 Châteauguay				
70 Beauharnois				
71 Soulanges				
72 Vaudreuil				
73 Deux-Montagnes				
74 Argenteuil				
75 Papineau (Partie)				
76 Labelle (Partie)				
07 Outaouais				
47 Maskinongé (Partie)	7559	Amherst	4781	Manuan, R.I.
49 Berthier (Partie)	7561	Lac-des-Plages	4796	T.N.O. Maskinongé, Partie Nord
58 Joliette (Partie)	7601	La-Conception	4994	T.N.O. Berthier, Partie Centre
61 Montcalm (Partie)	7604	Lac-Tremblant-Nord	4996	T.N.O. Berthier, Partie Nord
75 Papineau (Partie)	7607	Labelle	5896	T.N.O. Joliette, Partie Centre-Ouest
76 Labelle (Partie)	7609	La-Minerve	5898	T.N.O. Joliette, Partie Nord
78 Gatineau	7614	La-Macaza	6194	T.N.O. Montcalm, Partie Ouest
79 Hull	7692	T.N.O. Labelle, Partie Sud-Est	6196	T.N.O. Montcalm, Partie Centre-Nord
80 Pontiac			6198	T.N.O. Montcalm, Partie Nord
08 Nord-Ouest				
83 Témiscamingue	8482	Obedjiwan, R.I.	9909	Lebel-sur-Quévillon
84 Abitibi	8491	T.N.O. Abitibi, Partie Est	9911	Matagami
99 Terr. du Nouveau-Québec (Partie)			9980	Waswanipi, R.I.
09 Côte-Nord				
97 Saguenay (Partie)	9748	Saint-Firmin		
	9798	T.N.O. Saguenay, Partie Sud		
10 Nouveau-Quebec				
99 Terr. du Nouveau-Québec (Partie)	9902	Baie-James (1)		
	9904	Chibougamau		
	9906	Chapais		
	9909	Lebel-sur-Quévillon		
	9911	Matagami		
	9980	Waswanipi, R.I.		
	9981	Mistassini, R.I.		

(1) La municipalité de la Baie-James n'appartient à aucune région administrative.

R.I. Réserve indienne

T.N.O. Territoire non organisé.

Regions administratives: division du territoire québécois en dix régions telles que stipulées dans l'arrêté en conseil n° 524 du 19 mars 1966 sur la proposition du ministre de l'Industrie et du Commerce.

Divisions de recensement: unités géostatistiques, définies et exploitées dans les recensements canadiens, dont les délimitations ressemblent à celles des comtés municipaux du Québec.

Municipalités: territoires d'administration locale régis par les lois municipales du Québec.

Code géographique: codification numérique à quatre positions pour chacune des municipalités du Québec.

Source: Bureau de la statistique du Québec, Division de la normalisation statistique.

Mai 1979

RÉGIONS ADMINISTRATIVES ET DIVISIONS DE RECENSEMENT DU QUÉBEC

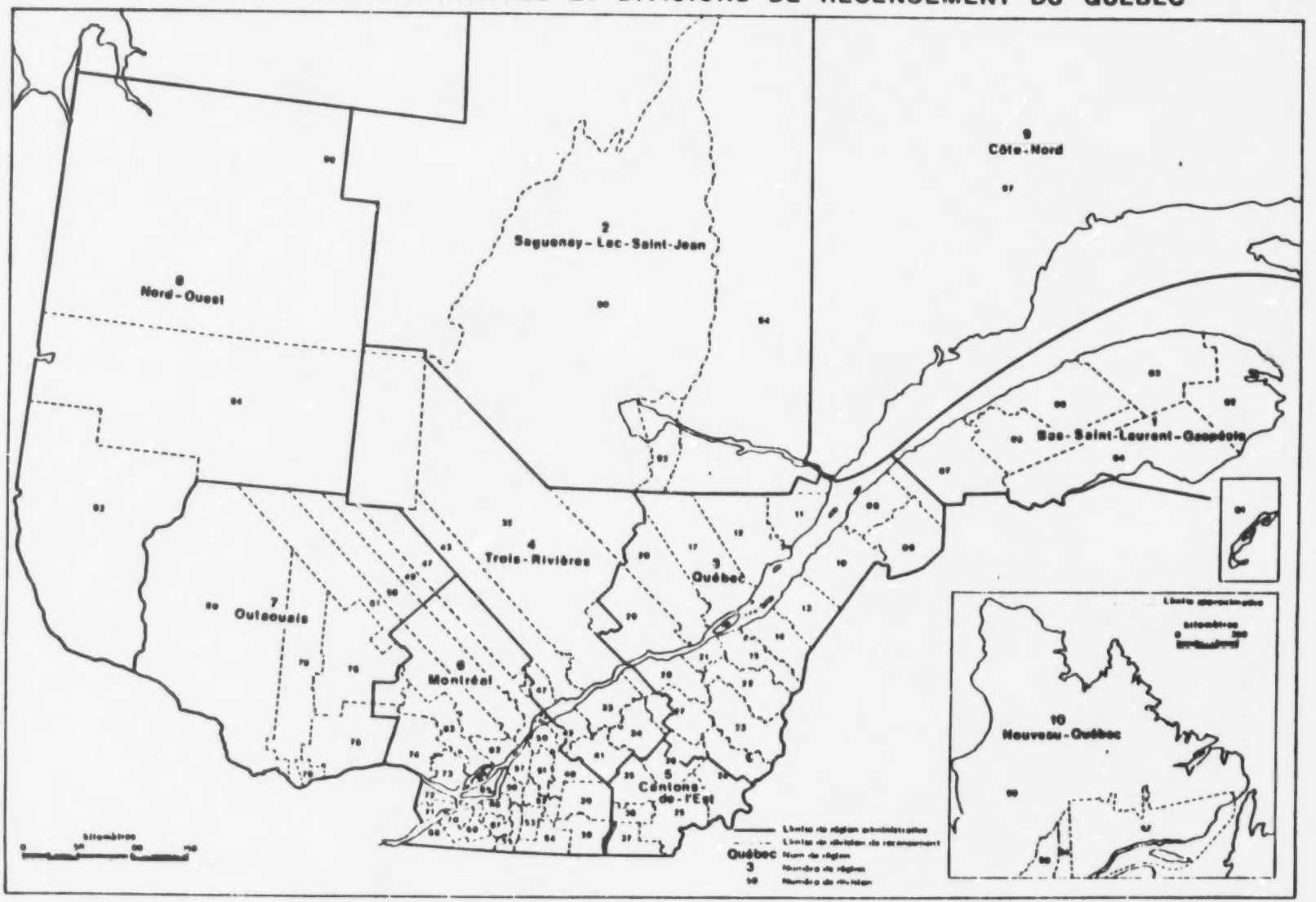

DEFINITION DES ZONES RIVERAINES OU NON AU CANAL DE LACHINE

Le lieu de résidence du répondant est codé selon sa proximité relative au site du canal de Lachine; en plus de définir six zones où les résidences y sont considérées comme riveraines, d'autres codes ont été donnés selon un certain découpage géographique.

1- Zone Lachine : Rues 1ère à 25ème (1 à 470)
George V (tous les numéros
St-Louis (1 à 2500)
Notre-Dame (1 à 2500)
William McDonald (1 à 2500)
Victoria (1 à 2500)
Piché (1 à 2500)
Remembrance (1 à 2500)
St-Joseph (1 à 2500)

2- Zone St-Pierre : Toutes les rues (tous les numéros)

3- Zone Lasalle : Rues Lyette, McVey, St-Patrick, Dupras, Teanette, Marconi, Lacroix, Beauchamp, Riverview, Strathyre, Stirling, Highlands, Athole, Airlie, Dalmont, Bergevin, Vézina, Clément, Louis Fortier, Cordner, Elmslie, Hull, Oka, Smith, Larente, Gravel, Dixon (tous les numéros), Lasalle (du 9600 au 9811) Des Oblats (du 260 au 444)

Milot (du 0130 au 0143)
Laplante (du 465 au 600)
Trudeau (du 465 au 600)
Dollard (du 470 au 707)

4- Zone Ville Emard/Côte St-Paul : Rues Jolicoeur (de 1810 à 3051), Monk, Beaulieu, Halmilton, d'Aragon, Dumas, Hurteau, Mazarin, Jogues, de Montmagny, Hadley, Eadie, Laurendeau (de 5401 à 6201), Angers, Dunn, Gladstone, Cabot, de Roberval, Galt, Crescent, Villiers, Denonville, Cardinal (tous les numéros), Galt, de l'Eglise, Caron, Hertel, de Biencourt, Dubois (de 1810 à 3050), St-Patrick (de 2740 à 6000)

5- Zone Pointe St-Charles : Rues St-Patrick (de 1321 à 2740), Augustin, Cantin, Richardson, St-Charles, Clarendon, de la Ferme, St-Columban, Bridge, Centre, de Châteauguay, Sullivan, Grandtrunk, Mullins, Delonde, Montmorency, Richmond, Ulearer, Jardin, Soulanges, Island, Laprairie, Ropery, d'Argenson (tous les numéros), Charlevoix (de 01088A à 01749)

6- Zone St-Henri/Petite Bourgogne : Rues Côte St-Paul, St-Ambroise, Létourneau, Ste-Emilie, Louis Depocas, Ste-Philomène, Ste-Marie, Palm, Tourville, Aquin, Dagenais, Acorn, Turcot, Vaillant, Carillon, Hugo, Clovis, Bédard, de Lévis, Ste-Cunégonde, Fabien, Duvernay, Fauteux, Workman, Delisle, Lionel-Groulx, Payette, Hunter, Ottawa, William-King, Queen, Prince, Duke, Ann, Shannon, Young, Murray, Gleanor, Rioux, Séminaire, St-Thomas, Doré, Turgeon, St-Augustin, Beaudoin, Delinette, de Courcelle, Thérien (tous les numéros), Green, Rose de Leina, Bourget, St-Ferdinand, St-Philippe, Ste-Marguerite, Lacasse, St-Rémi, Atwater, Vinet, G. Vanier, Dominion, Canning, Chatam, Des Seigneurs, St-Martin, Richmond, Peel, de la Montagne (0 à 700)

7- Autres dans l'île de Montréal

8- Autres rues ou villes dans la région administrative de Montréal (06)

9- Extérieur de la région administrative de Montréal (06)

Tableau 1: Nombre de répondants selon leur lieu de résidence

Municipalités	En semaine	En fin de semaine	Total
1. Montréal	139	64	203
2. Lachine	41	11	52
3. Lasalle	31	9	40
4. Verdun	11	8	19
5. Montréal-ouest	12	2	14
6. Westmount	5	5	10
7. St-Pierre	6	0	6
8. Autres dans l'île de Montréal	25	14	39
9. Autres dans la région adm. 06	15	15	30
10. Autres dans la province de Québec	1	1	2
11. Ailleurs au Canada	3	0	3
12. Extérieur du Canada	1	0	1
Total (1 à 12)	290	129	419

Tableau 2: Nombre de répondants selon leur lieu de résidence et le type de jour

Lieu de résidence \ Type de jour	En semaine	En fin de semaine	Total
1. Zone Lachine	8	4	12
2. Zone Lasalle	11	0	11
3. Zone St-Pierre	8	0	8
4. Ville Emard/ C. St-Paul	9	3	12
5. Pointe St-Charles	9	0	9
6. St-Henri/ Petite Bourgogne	16	2	18
Sous-total (riverains au canal - 1 à 6)	61	9	70
7. Autres sur l'île de Montréal	209	104	313
8. Autres dans la région adm. 06	15	15	30
9. Extérieur de la région adm. 06	5	1	6
Total (1 à 9)	290	129	419

Tableau 3: Nombre pondéré de répondants âgés de 12 ans et plus selon leur scolarité et leur lieu de résidence

Lieu de résidence \ Scolarité	7 ans ou moins	8-9	10 à 12	13 à 15	16 à 18	19 ans ou plus	Pas de réponse	Total
1. Montréal	24	21	97	63	46	14	2	267
2. Lachine	7	14	23	11	5	3	0	63
3. Lasalle	6	8	20	14	0	0	1	49
4. St-Pierre	1	1	3	0	1	0	0	6
5. Autres sur l'Ile de Montréal	7	15	38	27	15	9	0	111
6. Ailleurs	4	5	10	17	16	0	0	52
Total (1 à 6)	49	64	191	132	83	26	3	548

Tableau 4: Nombre pondéré de répondants selon leur langue maternelle et leur langue parlée

Maternelle \ Parlée	FRANÇAIS	ANGLAIS	TOTAL
1. Français	382	0	382
2. Anglais	79	62	141
3. Autres	18	7	25
Total	479	69	548

Tableau 5: Nombre pondéré de répondants selon la langue parlée et le moment de leur visit

Type de jour \ Langue parlée	FRANÇAIS		ANGLAIS		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%
1. En semaine	245	84.5	45	15.5	290	52.9
2. En fin de semaine	234	90.7	24	9.3	258	47.1
Total	479	87.4	69	12.6	548	100.0

Tableau 6: Nombre pondéré de répondants selon leur activité principale et leur lieu de résidence

Lieu de résidence \ Activité principale	Randonnée à bicyclette	De passage (travail ou école)	Randonnée pédestre	Autre activité	Total
1. Montréal	248	11	4	4	267
2. Lachine	49	7	4	3	63
3. Lasalle	38	5	1	5	49
4. St-Pierre	6	0	0	0	6
5. Autres sur l'île de Montréal	100	6	3	2	111
6. Ailleurs	47	0	3	2	52
Total (1 à 6)	488	29	15	16	548

Tableau 7: Nombre pondéré de répondants selon leur activité principale et leur fréquence de visites depuis 1978.

Activité principale \ Nombre de fois	Première visite à l'été 82	2 à 5	6 à 15	16 à 25	26 à 99	100 et plus	Total
1. Randonnée à bicyclette	110	89	88	44	60	97	488
2. De passage (travail ou école)	0	1	2	2	6	18	29
3. Randonnée pédestre	2	4	3	0	0	6	15
4. Autre activité	2	3	1	0	3	7	16
Total (1 à 4)	114	97	94	46	69	128	548

Tableau 8: Nombre pondéré de répondants selon leur activité principale et le contexte de leur visite au site

Activité principale \ Contexte de visite	But unique	Etape dans un circuit	Passage en transit	Total
1. Randonnée à bicyclette	316	69	103	488
2. De passage (travail ou école)	1	1	27	29
3. Randonnée pédestre	9	3	3	15
4. Autre activité	13	0	3	16
Total (1 à 4)	339	73	136	548

Tableau 9: Nombre pondéré de répondants selon leur lieu de résidence et le contexte de leur visite au site

Lieu de résidence \ Contexte de visite	But unique	Etape dans un circuit	Passage en transit	Total
1. Riverains au canal	52	11	16	79
2. Autres sur l'île de Montréal	252	52	113	417
3. Ailleurs dans la région administrative de Montréal (06)	33	5	7	45
4. Extérieur de la région 06	2	5	0	7
Total (1 à 4)	339	73	136	548

Tableau 10: Nombre pondéré de répondants selon leur lieu de résidence et leur utilisation de la piste

Lieu de résidence \ Utilisation	Toute la piste	Une partie de la piste ou un secteur particulier	Indéterminée	Total
1. Montréal	107	158	2	267
2. Lachine	35	28	0	63
3. Lasalle	17	32	0	49
4. St-Pierre	0	6	0	6
5. Autres sur l'île de Montréal	53	58	0	111
6. Ailleurs	34	18	0	52
Total (1 à 6)	246	300	2	548

Tableau 11: Nombre pondéré de répondants selon leur utilisation de la piste par zone et leur activité principale

Utilisation \ Activité	Randonnée à bicyclette	De passage (travail ou école)	Autre activité	Total N	Total %
1. Lachine/Côte St-Paul exclusivement	72	9	14	95	17.3
2. Côte St-Paul/ Bonaventure exclusivement	114	10	12	136	24.8
3. Les deux zones pour la plupart de la piste	235	8	3	246	44.9
4. Les deux zones mais en partie seulement	63	2	0	65	11.9
5. Indéterminée	4	0	2	6	1.1
Total (1 à 5)	488	29	31	548	100.0

Tableau 12: Nombre pondéré de répondants selon leur utilisation du site par secteur et leur lieu d'accès

Utilisation \ Lieu d'accès	Lachine (P.Père Marquette)	Lasalle[1] (rue Lyette)	St-Pierre (P.Gauron)	Fenêtre Notre-Dame	Côte St-Paul (écluse no4)	Rue Charlevoix	Rue Des Seigneurs	Bonaventure (Vieux-Port)	Autres accès	Indéterminé	Total
1. Secteur Lachine	68	3	5	0	13	21	0	61	19	4	214
2. Secteur Lasalle	67	24	9	2	37	25	8	122	20	4	318
3. Secteur St-Pierre /Côte St-Paul	59	21	42	4	48	29	8	130	23	5	369
4. Secteur Côte St-Paul/Charlevoix	48	18	31	4	60	30	9	148	27	5	380
5. Secteur Des Seigneurs / Bonaventure	47	16	29	4	52	12	12	189	25	5	391
6. Indéterminé	1	1	2	0	0	0	0	2	0	0	6
Total d'accès à chaque endroit	89	25	49	8	87	41	13	191	40	5	548

1. A Lasalle, cinq (5) utilisateurs ont aussi accédé au site par l'avenue Lafleur, le boul. Lasalle ainsi que les rues Beauchamp et Clément.

Tableau 13: Nombre pondéré de répondants selon l'accès utilisé et le contexte de leur visite au site.

Lieu d'accès \ Contexte de visite	But unique	Etape dans un circuit	Passage en transit	Total
1. Promenade P. Marquette	66	9	14	89
2. Lasalle (rue Lyette et autres)	17	4	4	25
3. St-Pierre (pont Gauron)	28	12	9	49
4. Fenêtre Notre-Dame	3	3	2	8
5. Côte St-Paul (écluse no 4)	50	7	30	87
6. Halte Atwater	18	4	8	30
7. Rue Charlevoix	21	5	15	41
8. Rue des Seigneurs	9	1	3	13
9. Bonaventure (Vieux-Port)	119	23	49	191
10. Autres Accès	7	3	0	10
11. Indéterminé	1	2	2	5
Total (1 à 11)	339	73	136	548

Tableau 14: Nombre pondéré de répondants selon leur activité principale et la durée de leur visite.

Activité principale \ Durée de visite	Moins de 30 min.	De ½ à 1 heure	1 à 2 heures	2 à 3 heures	3 heures et plus	Total
1. Randonnée à bicyclette	58	64	173	86	107	488
2. De passage (travail ou école)	15	9	5	0	0	29
3. Randonnée pédestre	9	4	1	1	0	15
4. En "jogging"	2	2	1	0	0	5
5. Autre activité	2	6	2	1	0	11
Total (1 à 5)	86	85	182	88	107	548

Tableau 15: Nombre pondéré de répondants selon leur durée de visite et le contexte de leur venue au site.

Durée de visite \ Contexte	But unique	Etape dans un circuit	Passage en transit	Total
1. Moins de 30 minutes	22	17	47	86
2. De ½ hre à 1 heure	40	7	38	85
3. De 1 à 2 heures	130	26	26	182
4. De 2 à 3 heures	74	6	8	88
5. 3 heures et plus	73	17	17	107
Total (1 à 5)	339	73	136	548

Tableau 16: Nombre pondéré de répondants selon leur activité principale et selon qu'ils manifestent ou non des attentes pour des activités, des services ou des installations additionnels.

Activité principale \ Besoins exprimés	OUI	NON	TOTAL
1. Randonnée à bicyclette	353	135	488
2. De passage (travail ou école)	19	10	29
3. Randonnée pédestre	9	6	15
4. En "jogging"	4	1	5
5. Autre Activité	9	2	11
Total (1 à 5)	394	154	548

Tableau 17: Nombre pondéré de répondants selon leur lieu de résidence et selon qu'ils manifestent ou non des attentes pour des activités, des services ou des installations additionnels.

Lieu de résidence \ Besoins exprimés	OUI	NON	TOTAL
1. Zone Lachine	9	7	16
2. Zone Lasalle	8	3	11
3. Zone St-Pierre	5	3	8
4. Ville Emard / Côte St-Paul	8	7	15
5. Pointe St-Charles	7	2	9
6. St-Henri / Petite Bourgogne	16	4	20
Sous-total (riverains au canal 1 à 6)	53	26	79
7. Autres sur l'île de Montréal	306	111	417
8. Ailleurs dans la région adm. 06	31	14	45
9. Extérieur de la région adm. 06	4	3	7
Total (1 à 9)	394	154	548

AUTRES COMMENTAIRES FORMULES PAR LES VISITEURS

Si tous les usagers du canal de Lachine n'étaient pas invités à commenter leur visite au site, la présence d'enquêteurs identifiés comme employés de Parcs Canada (voiture comprise) à certains points de la piste a favorisé le contact d'un grand nombre d'entre eux désirant faire part de leurs suggestions ou commentaires à l'organisation responsable des lieux.

Les commentaires présentés dans ce paragraphe sont donc tirés des cahiers complétés par les enquêteurs qui avaient à recenser tout commentaire formulé par un visiteur quand ce dernier n'avait pas été choisi pour faire partie de l'échantillon. Afin d'éviter la répétition, nous avons omis les sujets déjà abordés de façon similaire au paragraphe précédent.

. Plusieurs visiteurs se sont dits très satisfaits de l'aménage- du site.
. On souhaite une meilleure signalisation à partir de l'Île Monk pour rejoindre la piste (1 visiteur).
. Signalisation manquante de la halte Lasalle vers la promenade Père Marquette ou vers d'autres pistes, signalisation déficiente de façon générale (2 visiteurs).
. On déplore que la piste soit quasi-toujours inondée près de l'entrée de la rue McGill (1 visiteur).
. On se dit très heureux du service de sécurité à motocyclette (1 visiteur).
. En comparaison avec d'autres sports (ski alpin, ski de fond), on souhaite que le service de patrouille se fasse à bicyclette (sensibilisation, connaissance des problèmes et des besoins, respect de la part des usagers)(1 visiteur).
. On remarque que les panneaux (affiches) de Parcs Canada sont installés trop près de la piste; on les dit dangereux pour les cyclistes (1 visiteur).
. On suggère d'ajouter une signalisation d'ARRET aux intersections "piste-rue" (pentes adjacentes aux ponts) et ce, autant pour les automobilistes que pour les cyclistes (1 visiteur).
. On a formulé une plainte contre la hauteur des voies ferrées (1 visiteur).

. On déplore qu'un motocycliste circule dangereusement sur la piste (1 visiteur).
. A l'île Monk, on suggère de surélever l'affiche indiquant les heures d'ouverture du parc afin d'augmenter la visibilité des véhicules circulant vers l'est sur le boulevard St-Joseph à Lachine-Sécurité (1 visiteur).
. D'après un visiteur, une usine (du gouvernement fédéral) déverserait un produit chimique vert dans les eaux du canal près de la halte Lasalle (1 visiteur).
. On note que les employés qui travaillent à l'aménagement paysager et à l'entretien font un excellent travail (1 visiteur).
. Un tunnel (une traverse) au pont Gauron à St-Pierre est demandé (1 visiteur).
. On trouve le site très plaisant, mais on le dit aussi parfois très dangereux (1 visiteur).
. INDICATION DES REGLEMENTS - On propose que Parcs Canada précise au moyen d'écriteaux l'interdiction de consommer de l'alcool, de promener des animaux sans laisse (agent de sécurité de la Ville de Lachine).
. On suggère que soit prévu un endroit de dépannage pour bicyclette au centre de la piste (2 visiteurs).
. On note la malpropreté des toilettes en fin de semaine (dimanche) (1 visiteur).
. A l'écluse n° 4, on suggère de rallonger les rampes du pont des deux côtés de la piste pour prévenir les fausses manoeuvres des jeunes cyclistes (1 visiteur).
. On trouve la rue Charlevoix particulièrement dangereuse pour les cyclistes (1 visiteur).
. Aux endroits dangereux (courbes, entrées des tunnels), on suggère d'inscrire sur la piste "Garder la droite" (2 visiteurs), "Rester en file" (1 visiteur).
. Au pont à l'ouest de Charlevoix (direction écluse n° 4), on demande de recouvrir de matière antidérapante les surfaces glissantes du pont (embranchement pont et tunnel) (1 visiteur).
. On aimerait que les piétons circulent à gauche sur la piste (face aux cyclistes en direction opposée) - incitation par affichage (2 visiteurs).
. Une plainte est formulée à l'égard des employés d'une compagnie riveraine au canal - injures et objets lancés aux cyclistes et aux piétons (1 visiteur).
. Une plainte est formulée contre les employés d'entretien des pelouses qui utilisent imprudemment les tunnels pour cyclistes (1 visiteur).
. On suggère l'ajout de panneaux indiquant le kilométrage de la piste à l'intention des "joggers" et des cyclistes (1 visiteur).
. On note que le patronyme "Parcs Canada" n'est pas très connu (1 visiteur).
. On croyait que la Ville de Montréal était l'organisme responsable du canal de Lachine et de son développement (1 visiteur).

Enfin, les enquêteurs, après avoir rencontré de nombreux visiteurs, ont noté quelques commentaires généraux. Ils se disent surpris de constater le nombre élevé d'utilisateurs de la piste en soirée; ce sont surtout des familles, mais aussi beaucoup de jeunes en groupe. On remarque aussi la vocation différente du parc de l'Île Monk par rapport au reste du site; on y voit un plus grand nombre de piétons, beaucoup d'enfants des environs qui viennent jouer sur l'île; le terrain est, de plus, utilisé pour la détente et le pique-nique.

Selon les dires de certains visiteurs, ils ne fréquentent la piste qu'uniquement en semaine étant donné la trop grande affluence des cyclistes en fin de semaine. L'apparition du soleil, semble-t-il, est déterminante dans le niveau d'affluence des visiteurs puisqu'il ne faut attendre que 15 minutes pour voir arriver de nouveaux cyclistes sur la piste.

Un enquêteur constate que peu de visiteurs fréquentent le centre d'accueil de l'Île Monk à l'été 1982. Aussi, ce dernier mentionne-t-il l'impact de leur présence sur la piste; en effet, de nombreux visiteurs, les remarquant, se sont empressés de s'arrêter pour demander des cartes et des informations sur le canal de Lachine (dépliant).

POOR

QUALITY

ORIGINAL